

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance III
3 Situation en République centrafricaine - Affaire Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba -
4 n° ICC-01/05-01/08
5 Procès
6 Juge Sylvia Steiner, Président - Juge Joyce Aluoch - Juge Kuniko Ozaki
7 Vendredi 25 mars 2011
8 Audience publique
9 (*L'audience est ouverte en public à 14 h 37*)
10 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever. L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
11 Veuillez vous asseoir.
12 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bonjour.
13 Monsieur le greffier d'audience, pouvez-vous appeler l'affaire, s'il vous plaît ?
14 M. LE GREFFIER (interprétation) : Je vous remercie.
15 L'affaire *Le Procureur c. M. Bemba*.
16 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur le greffier d'audience, pour le
17 compte rendu, pouvez-vous nous donner la référence de l'affaire ?
18 M. LE GREFFIER (interprétation) : Le numéro de l'affaire est ICC-01/05-01/08.
19 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie.
20 Bonjour à tous.
21 Bienvenue à l'équipe de l'Accusation, bienvenue aux représentants légaux des victimes,
22 bienvenue à l'équipe de la Défense.
23 Bonjour, Monsieur Jean-Pierre Bemba « Gongo »... Gombo.
24 Bonjour aux interprètes et aux sténotypistes.
25 Nous allons poursuivre l'interrogatoire du témoin expert n° 0222.
26 Monsieur l'huissier, pouvez-vous faire entrer le témoin dans le prétoire ?
27 (*Le témoin est introduit au prétoire*)
28 TÉMOIN : CAR-OTP-PPPP-0222 (*sous serment*)

1 (Le témoin s'exprimera en anglais)

2 Bonjour, Professeur Samarin.

3 LE TÉMOIN (interprétation) : Bonjour.

4 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Vous sentez-vous bien, êtes-vous prêt à
5 poursuivre votre déposition ?

6 LE TÉMOIN (interprétation) : Oui, je me sens bien et prêt à poursuivre. Je me suis bien reposé
7 cette nuit, je suis prêt.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Nous en sommes très heureux.

9 Avant de donner la parole à l'Accusation, Professeur, je dois vous rappeler tout d'abord que
10 vous êtes toujours sous serment, et je vous rappelle également la règle d'or des 5 secondes, afin
11 que l'audience se passe au mieux.

12 Monsieur Badibanga, je pense que c'est vous qui allez poursuivre l'interrogatoire. Vous avez la
13 parole.

14 QUESTIONS DU PROCUREUR *(suite)*

15 PAR M. BADIBANGA : Je vous remercie, Madame le Président, Mesdames les juges.

16 Bonjour, Professeur Samarin.

17 LE TÉMOIN (interprétation) : Bonjour.

18 M. BADIBANGA : Nos échanges, aujourd'hui, vont porter sur le contenu même du rapport que
19 vous avez transmis à la Cour au mois de septembre dernier — septembre 2010.

20 Tout d'abord, je voudrais — si vous le voulez bien —, pour nous permettre de comprendre des
21 explications que vous allez certainement nous fournir, je voudrais que vous nous donniez
22 quelques définitions. Merci, bien entendu, de faire l'effort de les rendre compréhensibles pour le
23 profane que je suis.

24 Q. Alors, comment est-ce que vous définiriez la linguistique ?

25 LE TÉMOIN (interprétation) :

26 R. La linguistique, depuis le début du 19^e siècle, est l'étude scientifique des langues, les langues
27 en tant que phénomène cognitif doté de ses propres règles.

28 Et l'un des objectifs de la linguistique est de comprendre la diversité des langues mais, surtout

1 depuis l'ère Chomsky des années 60, il s'agit également de comprendre les structures...
2 substructures de ces règles.
3 Et j'espère que cela permet de présenter les choses aussi simplement que possible. Si ce n'est pas
4 le cas, poursuivons.
5 Q. Non, non, c'est très bien comme ça. Je voudrais juste que, lorsque vous irez certainement
6 dans le rythme de l'exposé scientifique, nous ayons au moins compris les bases de... de
7 connaissances nécessaires pour... pour avancer.
8 Vous avez fait, hier, référence à la sociolinguistique ; voulez-vous juste nous réexpliquer ce que
9 c'est exactement, brièvement ?
10 R. Eh bien, habituellement, il existe des divergences d'opinions et des changements au fur et à
11 mesure que le temps passe. Donc, vous comprendrez que je ne peux... je ne peux vous livrer une
12 définition ou une explication de ce qu'est la sociolinguistique qui couvrirait tout... tout ce que...
13 ce qui est fait. Il y a un domaine qui a été très bien étudié depuis les années 60, à savoir les
14 propriétés formelles de la corrélation entre les différences entre les langues et les autres
15 variables telles que les classes, les dialectes, ou le genre.
16 Et c'est un des domaines que j'ai étudiés par rapport au sango, lorsque j'y suis retourné dans les
17 années 90. Il y a certains changements dans les langues, des changements grammaticaux, et je
18 souhaitais savoir entre autres si les femmes, les filles étaient à l'avant-garde comme dans les
19 pays industriels.
20 Il avait été dit que c'était toujours vrai que, eh bien, les femmes étaient toujours à l'avant-garde
21 des changements dans les langues. Ça, c'est un exemple... un domaine très précis, bien
22 cloisonné, en matière de sociolinguistique.
23 Les... Le point de vue le plus répandu, celui d'un de mes amis aujourd'hui décédé, M. Dell
24 Hymes, anthropologue et linguiste, avait pour modèle : qui dit quoi et quand le dit-il ?
25 Et cela avait trait aux variations des langues. Lorsqu'un prêcheur protestant... lorsqu'il
26 s'exprime, est-ce que la langue qu'il utilise est la même ou autre qu'un prêcheur protestant en
27 République centrafricaine qui s'exprime ? Et est-ce que c'est la même chose ? Pourquoi est-ce
28 qu'il fait cela lorsqu'il dit « Il » au sein de l'église, est-ce que c'est la même chose que... est-ce que

- 1 la signification de ce pronom est la même à l'intérieur de l'église qu'à l'extérieur ?
- 2 Voilà le genre de choses que tente d'expliquer la sociolinguistique.
- 3 Q. Et j'ai bien compris, selon ce que vous nous avez dit hier, que vous êtes désormais spécialisé
- 4 en sociolinguistique — c'est votre expertise.
- 5 R. Oui.
- 6 Q. Professeur, comment définissez-vous une langue ? Qu'est-ce qu'une langue ?
- 7 R. Il a été dit que la langue, c'est un discours avec une armée. Mais cela a été juste dit comme
- 8 cela.
- 9 La langue, comme je l'ai dit, c'est un phénomène cognitif.
- 10 Mais d'un point de vue social, on se penche sur les langues en tant que du point de vue de
- 11 l'identification, à savoir qui sont ceux qui s'expriment de telle ou telle manière.
- 12 Et ceux qui se trouvent un peu plus loin, environ à 40 kilomètres, ils disent « ba » avec un ton
- 13 qui monte, pour dire « mon ami », et plus proche de Bossangoa, on dit « ma ». Donc, il parle un
- 14 autre dialecte par rapport au nôtre, et ce à 50 kilomètres de distance.
- 15 Une langue, comme phénomène distinct, émerge à cause de la culture, des changements
- 16 culturels. Les populations au nord de Bossangoa s'appellent « Soumoil » (*phon.*) ; leur langage,
- 17 c'est... leur langue, c'est le gbaya. Mais ils souhaitent être soumoil (*phon.*) pour des raisons
- 18 religieuses, politiques.
- 19 Une langue est donc un phénomène linguistique, un idiome, un discours qui est caractérisé par
- 20 la manière dont il s'exprime.
- 21 Et en Afrique centrale — et sans aucun doute dans d'autres régions africaines —, bien souvent,
- 22 les gens évitent — peut-être je ne devrais pas dire... « évitent » —, mais n'utilisent pas le nom
- 23 d'une langue. Mais ils disent en sango « *Yanga ti kotro* », c'est-à-dire « La langue du village ».
- 24 Donc, je demanderais : « Quelle est votre langue du village ? » Alors, ils pourraient répondre
- 25 « Banda » mais ils pourraient tout à fait répondre autre chose.
- 26 Q. En parlant de langues à l'instant, vous avez mentionné le mot « dialecte » ; c'est du moins ce
- 27 qui m'a été traduit. Faites-vous une différence entre une langue et un dialecte ? Et si oui,
- 28 laquelle ?

1 R. Oui, la différence existe, mais c'est une différence qui existe parce qu'elle est utile. En tant que
2 linguistes, nous disons qu'une langue est identifiée par le fait qu'elle est inintelligible par un
3 locuteur d'une autre variété de langue. Donc, alors, le néerlandais, c'est une langue germanique,
4 c'est une langue différente parce qu'elle n'est pas compréhensible par d'autres, même si, eh bien,
5 certaines parties de ces langues me sont familières.

6 Une langue... et d'ailleurs, il existe davantage de langues différentes que nous ne le pensions
7 auparavant. Un dialogue... un dialecte est maintenant remplacé par ce que nous appelons le
8 géolecte, c'est-à-dire différents discours dans une région géographique donnée. Et il y a
9 également les sociolectes, c'est-à-dire des variétés de langue qui caractérisent des communautés
10 sociales. Donc lectes, des lectes de types différents qui font partie d'une langue plus vaste, ces
11 langues qui sont inintelligibles pour les autres langues.

12 Q. Le sango et le lingala sont-ils des langues ou des dialectes ?

13 R. Il n'y a pas longtemps, l'on disait que les Africains ne parlaient pas des langues. Et je me
14 souviens de Noël 1951, lorsque, eh bien, j'ai annoncé que je me rendais en Afrique pour étudier
15 les langues. On m'a répondu : « Mais il n'existe pas de langue, en Afrique, il n'y a que des
16 dialectes. »

17 À l'époque, simplement, il n'y avait pas d'écrit, donc il ne pouvait pas y avoir de grammaire.

18 Il y a des milliers de langues en Afrique, aujourd'hui — peut-être 2 000, c'est ce que l'on pense à
19 l'heure actuelle. Et le lingala et le sango, même s'ils ont certaines caractéristiques en commun,
20 sont des langues complètement différentes, telles qu'elles peuvent être identifiées par un
21 linguiste. Même si elles sont un certain type de langue, c'est ce que j'ai mentionné hier, ce sont
22 des langues véhiculaires, des formes simplifiées d'une langue ethnique d'origine qui remonte à
23 plusieurs siècles, voire des millénaires. Il s'agit de nouvelles langues.

24 Q. Nous reviendrons un peu plus tard, dans quelques minutes, sur l'origine de ces langues.

25 Actuellement, je voudrais que vous nous disiez à quelle famille linguistique appartient le sango.

26 R. Les langues de la plupart... de la majorité de l'Afrique appartiennent à une famille,
27 théoriquement, qui viendrait quelque part du sud du Cameroun, et puis les diffusions vers
28 l'ouest et le sud.

1 Puis, même chose pour les langues européennes, il existe différentes sous-familles au sein de
2 cette grande famille Niger-Congo. C'est comme un arbre avec différentes ramifications. La
3 famille à laquelle la plupart des langues de la République centrafricaine appartiennent s'appelle
4 la famille oubanguienne. Et je crois que c'est à moi que l'on attribue l'invention de ce nom.

5 Q. Vous venez de dire, à l'instant, que la plupart des langues que l'on trouve en Centrafrique
6 sont des langues de la famille oubanguienne — langues oubanguiennes. Plus précisément,
7 géographiquement, voulez-vous nous dire dans quelle région du monde, quelles sont les... les
8 limites de la région dans laquelle on trouve les langues oubanguiennes ?

9 R. Effectivement, la plupart des langues, eh bien, se retrouvent entre les frontières politiques de
10 la République centrafricaine. Alors, il y a au Tchad, au Cameroun, une des sous-familles... non,
11 pardonnez-moi, *carne (phon.)* mboum appartient à une autre famille. Au sud, il y a du gbaka, de
12 l'autre côté de la frontière. Le banda aurait émergé dans ce que nous connaissons aujourd'hui
13 comme étant le Soudan.

14 Il y a beaucoup de langues oubanguiennes dans la partie nord de la République démocratique
15 du Congo. Oui, les langues de la famille oubanguienne, et ses sous-familles — gbaka et banda,
16 en particulier.

17 Q. À quelle famille linguistique appartient le lingala ?

18 R. Le lingala est une langue bantou. Mais la famille bantou est extrêmement vaste.

19 Nous savons qu'elle va de la rivière Oubangui jusqu'au Cap, même si à Kalahari et autre part, il
20 y avait peut-être également des habitants, il y a très longtemps, parlant cette langue. Mais les
21 régions qui sont au sud de l'Équateur, pour la plupart, sont des régions où l'on parle les langues
22 bantou. Et comme je l'ai dit précédemment, il y a des liens avec des langues comme fulani ou le
23 wolof. Mais ce sont des liens très éloignés. Il y a certains éléments qui nous montrent qu'il y a
24 des liens, comme le sanskrit, l'anglais ou le français.

25 Mais il s'agit de langues bantou, et toutes les langues bantou, à l'heure actuelle et dans le passé
26 récent, eh bien, présentent les mêmes caractéristiques.

27 Q. À ce stade-ci, Professeur, M^{me} la Présidente ne nous a pas encore rappelés à l'ordre, ce qui
28 veut dire que tout se passe bien, notamment sur le débit de parole que nous avons, pour la

1 traduction. Mais peut-être pourriez-vous attendre un tout petit peu avant de... de répondre à
2 mes questions, je pense, juste pour donner un peu de temps aux sténotypistes.

3 R. Excusez-moi. Et j'espère que mes réponses ne sont pas trop longues et que je n'en dis pas plus
4 que de besoin.

5 Q. Pas du tout, pas du tout, bien au contraire.

6 Vous venez de dire que le... la langue bantou se retrouve dans une région qui va de la rivière
7 Oubangui jusqu'au Cap.

8 Ce qui m'a été traduit, en tout cas, c'est la rivière Oubangui.

9 Je voudrais juste, sur ce point, pour l'exactitude de mots, que l'on comprenne bien. En réalité, je
10 pense que vous dites en anglais *Ubangi River* et vous faites référence... faites-vous référence au
11 fleuve qui sépare le Congo de la République centrafricaine ?

12 R. Oui, effectivement. Il y a des années de cela, une équipe de linguistes de l'École des études
13 orientales et africaines a essayé de déterminer quelle était la frontière nord des langues bantou.

14 Et à cette occasion, il a été constaté — et rien n'a changé depuis à cet égard — que, comme on
15 dit, sur la rive droite du fleuve Oubangui, qui est la frontière entre les deux pays, eh bien, sur la
16 rive droite, il n'y a pas de langue bantou, tandis que sur la rive gauche, il y a certaines langues
17 oubanguiennes. Ceci étant dit, au sud-ouest de la République de centrafricaine, en commençant
18 par le Mbaki et la rivière Lobé, on commence à avoir des langues bantou.

19 Q. Je pense que vous venez de donner cette précision il y a quelques minutes, mais je voudrais
20 juste vous poser la question pour la clarté du propos.

21 Y a-t-il des caractéristiques, propres à chaque famille linguistique, que l'on retrouve dans toutes
22 les langues qui appartiennent à la même famille ? Donc, y a-t-il des caractéristiques propres à
23 toutes les langues qui appartiennent à la famille bantou et y a-t-il également des caractéristiques
24 propres à la famille des langues oubanguiennes que l'on retrouve dans les langues de cette
25 famille ?

26 R. Oui, une famille de langues ou un groupe, peu importe le nom que l'on donne à l'unité, est
27 toujours caractérisé tout d'abord par des mots, des lexèmes, des unités qui ont un sens, disons,
28 des mots. Dans différentes familles de langues, vous pouvez les trouver. C'est le cas pour la

1 famille indo-européenne pour des mots tels que mère, père, frère ou sœur. Vous pouvez trouver
2 le même mot, avec une prononciation légèrement différente.

3 Nous avons donc une différence lexicale. Ensuite, il y a des différences que l'on trouve dans la
4 grammaire.

5 Les langues bantou ont beaucoup plus de noms classes que les langues européennes, ce qui
6 signifie que le nom a un préfixe pour une certaine classe, pour le singulier et pour le pluriel, et
7 cetera. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais, d'un point de vue, on peut dire qu'il y a
8 neuf classes dans certaines langues bantou. Et, comme dans les langues européennes, une
9 phrase connue doit être conforme afin que vos adjectifs, vos prépositions, et cetera, soient
10 conformes à ces classes de noms, ce qui fait que l'apprentissage de cette langue est difficile.

11 Et la grammaire qui caractérise, disons, les langues bantou est également différente en ce qu'un
12 mot unique peut être composé de différentes parties ayant une signification. Un verbe peut
13 comporter une partie qui signifie qu'il y a un objet ici ou un élément qui indique qu'il s'agit d'un
14 temps futur, et cetera, et cetera.

15 Donc, lorsque nous disons « les langues bantou », nous disons un certain type de langues ;
16 lorsque nous disons « les langues oubanguiennes », nous voulons également dire un certain
17 type de langues, d'un point de vue lexique, de... et de... et d'un point de vue grammatical. Et je
18 devrais également ajouter « grammatical ». J'avais d'ailleurs l'intention de commencer par là.

19 Dans une famille vous avez des sons que la plupart des langues partagent : un mot comme
20 « BA », « G »... *(correction de l'interprète)* « GBA ». « GB » ne se trouve pas dans la plupart des
21 langues bantou, mais je crois — et d'ailleurs c'est important, je l'utilise comme étant un élément
22 de preuve important —, il s'avère que dans certaines de ces langues bantou, entre l'Oubangui...
23 la rive... le fleuve Oubangui et la rivière...

24 Q. J'ai juste l'impression que nous avons manqué la fin de la traduction ; en tout cas, je ne l'ai
25 pas eue.

26 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : L'interprète n'a pas retenu le nom de la deuxième
27 rivière ou fleuve mentionné par le témoin.

28 M. BADIBANGA : Je ne sais pas si vous avez entendu le commentaire de l'interprète.

1 Q. Est-ce que vous pourriez reprendre juste la fin de l'exposé ? C'est-à-dire, vous avez
2 mentionné le nom d'un... d'un... d'une deuxième rivière ou d'un deuxième fleuve, et l'interprète
3 ne l'a pas entendu, me dit-on.

4 LE TÉMOIN (interprétation) :

5 R. J'ai dit entre l'Oubangi et le fleuve Congo. J'ai dit qu'il y avait des langues, dans cette zone,
6 qui comportaient ces sons particuliers auxquels je faisais référence.

7 Q. Merci, Professeur.

8 Nous n'allons pas plus nous étendre sur ce point. Juste, de nouveau, pour la clarté, les langues
9 bantou sont-elles proches des langues oubanguiennes ou pas ?

10 R. Les langues bantou, dans l'ensemble, sont extrêmement différentes, extrêmement différentes
11 des langues oubanguiennes.

12 Si vous voulez que je poursuive et que j'explique cette affirmation, je peux le faire, mais la
13 réponse est catégorique : les langues bantou sont extrêmement différentes des langues
14 oubanguiennes.

15 Q. Je pense, à ce stade, que c'est extrêmement clair. Je vous remercie.

16 La dernière question sur ce sujet, et j'ai compris également que vous nous avez dit que vous êtes
17 anthropologue, que vous faites de... vous avez étudié l'anthropologie, et de nouveau c'est pour
18 le profane que je suis : est-ce que les Centrafricains ne sont pas de la race bantou comme les
19 Congolais, si tant est que des races existent, bien entendu ? Mais est-ce que tout simplement,
20 dans le vocabulaire commun, lorsqu'on parle, on dit que les Centrafricains font partie de la race
21 bantou ? Et si oui, est-ce que ces... ces soi-disant races ont quelque chose à voir avec les familles
22 linguistiques ou pas du tout ?

23 R. Eh bien, nous avons beaucoup avancé depuis l'époque à laquelle j'étais un jeune étudiant
24 dans les années 40. D'ailleurs, même en 1952 quand je me suis rendu à Londres pour rencontrer
25 des linguistes qui s'y trouvaient, les langues de l'Afrique étaient divisées entre les Bantou et les
26 langues du Soudan, et on parlait de ces groupes de langues comme étant effectivement liés aux
27 races. Donc, les gens y faisaient référence et parlaient des... du peuple bantou, mais il n'y a pas
28 de peuple bantou ; il y a des gens qui parlent des langues bantou.

1 Ceci étant dit, bien entendu, il y a des caractéristiques physiques qui distinguent toute zone
2 géographique, même parmi les Bantou. J'étais étonné, dans la zone Mbaki, par la couleur de
3 peau très foncée des gens... (*correction de l'interprète*) la couleur de peau marron plutôt que noire
4 des gens.

5 Donc, si j'ai bien compris votre question, il est difficile de distinguer. Il est important de
6 distinguer — important — entre la race et la langue car dans la zone bantou, en tout cas au sud
7 de l'Oubangi, du fleuve Oubangui — c'est une forêt équatoriale —, il y a donc une culture
8 différente, des économies différentes. Donc, le mode de vie est différent. Et ce sont des
9 différences qui sont plus importantes que les différences physiques. Et en Afrique centrale, on
10 reconnaît qu'il y a des gens qui viennent de différentes régions de l'Afrique, et je crois que c'est
11 très important de le dire.

12 Q. Professeur, nous allons passer à un autre chapitre. Cependant, tout au long de votre
13 témoignage, il se pourrait que, à l'occasion de l'utilisation d'un terme technique, je vous
14 demande de le définir.

15 Je voudrais, à ce stade-ci, que nous abordions votre connaissance du sango. Je me réfère au... à
16 vos déclarations d'hier, au *transcript* 88, la version française — c'est en page 10, lignes 6 et
17 suivantes —, où vous disiez : « Je suis allé en Oubangui-Chari avec mon épouse et mon enfant
18 pour étudier certaines langues oubanguiennes. »

19 Voulez-vous nous dire si c'est en ces circonstances-là que vous avez appris le sango ?

20 R. Oui, la première langue que j'ai apprise était le sango. J'ai appris le sango à côté de Bozoum,
21 mais les gens auprès desquels j'ai appris le sango venaient de différentes régions de la partie
22 occidentale des colonies. Il n'y avait personne de l'ethnie banda, mais il y avait des Kamba
23 (*phon.*), Laka (*phon.*), et cetera.

24 Q. Diriez-vous que vous parlez couramment le sango ?

25 R. D'après les Centrafricains, effectivement, je parle couramment.

26 Q. Peut-on vous confondre avec un Centrafricain lorsque vous parlez sango — bien sûr, au-delà
27 de l'apparence physique ?

28 R. Oui, à Bangui, récemment, il y a une personne qui ne savait pas au téléphone que j'étais un

1 homme blanc, bien que quelqu'un m'ait dit une fois, dans les années 90, que je parlais comme
2 un Gbaya, que je parlais la... sango de façon gbaya, c'est-à-dire comme un ancien, comme un
3 vieil homme. Et bien sûr, c'était quelque 40 ans après que j'avais appris le sango.

4 Q. Est-il exact de dire, à la lecture de votre curriculum vitæ, que votre connaissance du sango
5 dépasse le simple fait de le parler, mais que cette connaissance couvre également la grammaire,
6 la syntaxe, ainsi que l'histoire du développement de la langue ?

7 R. Je ne crois pas pouvoir répondre par autre chose que par « oui ».

8 Q. Quelle est, d'après vos recherches, la genèse, l'origine du sango ?

9 R. Pour être juste envers la communauté des linguistes, je dois reconnaître qu'il y a deux points
10 de vue.

11 L'une des thèses est celle d'un Centrafricain plus jeune que moi et qui est un ami — j'espère qu'il
12 est toujours mon ami. Il pense que le sango était une lingua franca avant la colonisation. Et en
13 tant qu'universitaire, je dois dire que c'est une affirmation qui ne repose pas sur la linguistique
14 ni sur des éléments avérés de l'histoire. Et j'ai publié un article dans un... une revue française,
15 dans laquelle je reprends le... la thèse de M. Diki Tigeris (*phon.*) et y réponds point par point.

16 Ma conviction personnelle — qui est reconnue par mes collègues, des universitaires de haut
17 niveau — quant à l'origine du... pidgin et du créole est la suivante : selon moi, le sango est
18 apparu comme une nouvelle langue avec la colonisation. Et j'ai des dates : de 1893, 1894, et
19 disons que... en 1910, à partir de 1910, le sango était devenu une langue, pas un jargon, mais une
20 langue avec un vocabulaire et une certaine forme de grammaire.

21 Et je soutiens que ce sont les Africains qui ont travaillé pour les Blancs, pour les Européens, qui
22 ont créé cette langue. Le sango n'a pas été créé par les Blancs. Le sango a été créé par les
23 Africains, pour les Africains, armés ou non, des porteurs, des Africains de l'Ouest, des gens du
24 Nigeria, en particulier du Bas-Congo, des personnes qui sont venues par centaines, si ce n'est
25 par milliers, et qui avaient besoin de... d'outils, de moyens linguistiques pour dire « Je
26 souhaiterais acheter des œufs » ou toute autre chose.

27 Et ce faisant, ils ont assemblé des mots et élaboré un jargon. Ce jargon a rapidement évolué en...
28 une chose qui a pris forme. Et ce que je soutiens d'un point de vue historique figure dans un

1 livre auquel je n'ai pas fait référence hier, dont le titre est « La charge des hommes noirs ». Il
2 s'agit d'une histoire du travail des Africains à l'époque de la colonisation en République de
3 Centrafrique. J'avais tous ces éléments sur le sango en tant que langue et j'ai décidé d'en faire un
4 livre séparé. Et la charge pour les Africains, à l'époque, le fardeau, eh bien, c'était les Blancs.

5 À l'époque, et encore une fois, tel est mon point de vue, et je le soutiens encore et encore, je
6 soutiens que le kituba, au Bas-Congo, et le lingala sont devenus de nouvelles langues, sont
7 apparus. Le lingala est une langue bantou qui repose principalement sur quelque chose, un
8 dialecte... non, une langue que l'on appelle bobangui (*phon.*), dans la partie sud, au milieu du
9 Congo, tandis que le kituba est une lingua franca qui repose sur des dialectes. Le sango est
10 une... est un pidgin qui repose sur l'Oubangi ou, comme... comme on l'appelle, sur le Yakoma.

11 Q. Et brièvement, quel est le statut actuel du sango en tant que langue en Centrafrique ?

12 R. Dans les années 50, avant l'indépendance, le sango était, pour la plupart des gens, quasiment
13 pour tous, le sango était une deuxième langue. Ils apprenaient tout d'abord une langue de
14 village puis, en principe lorsqu'ils allaient à l'école, là où il y avait d'autres enfants venant
15 d'autres ethnies, ils apprenaient le sango.

16 Les femmes et les personnes plus âgées, dans les... années 50, au début des années 50, ne
17 parlaient pas le sango ; ils parlaient le gbaya.

18 Depuis l'indépendance, dès l'indépendance, le sango a été reconnu par la République de...
19 centrafricaine dans sa constitution comme langue nationale. Ensuite, parce que l'on a reconnu
20 qu'il y avait d'autres langues nationales, des langues ethniques, on lui a donné le statut de
21 langue officielle. Donc, le sango, en dépit de son histoire et de sa faible grammaire et son
22 vocabulaire, est la langue officielle de la République de... centrafricaine.

23 Je n'ai pas voyagé dans le pays depuis 1962, mais l'impression que j'ai, c'est que, maintenant,
24 tout le monde parle sango, à l'exception des... des émigrés récents venus des régions voisines ou
25 des pays voisins de la République de Centrafrique.

26 Et le bangui est certainement la langue qui domine, que l'on parle... C'est la langue... À Bangui,
27 le sango est la langue dominante. Tout le monde parle le sango.

28 De fait, j'étais dans un restaurant. Il y avait quatre hommes. À une occasion, nous étions cinq,

1 nous parlions parfois français. Il y avait ces hommes assis dans un coin. Il s'est avéré que
2 c'étaient des ministres, quatre ministres du gouvernement, et j'ai eu une occasion exceptionnelle
3 de voir quelle était l'importance du sango, qu'ils parlaient, qu'ils le parlaient même à ce niveau
4 sophistiqué, à ce niveau du pouvoir et à ce niveau politique.

5 M. BADIBANGA : Madame le Président, si vous permettez, je voudrais demander que l'on fasse
6 apparaître à l'écran un tableau qui se trouve... au rapport que nous a transmis le P^r Samarin. Il se
7 trouve à la page 17 du rapport. La référence est CAR-OTP-0064-0594. Il n'y a pas de mention sur
8 ce document qui nécessite que ce soit à huis clos ou une quelconque confidentialité, donc il peut
9 être visible.

10 LE TÉMOIN (interprétation) : Madame le Président, excusez-moi, je ne le vois pas à l'écran.
11 Suis-je autorisé à le voir ?

12 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Oui. Le greffier d'audience va l'afficher
13 sur votre écran.

14 Je voudrais simplement vérifier avec l'Accusation quel est le numéro de la référence, à moins
15 que nous ayons deux rapports différents car sur mon document la référence du... ce rapport est
16 différent.

17 M. BADIBANGA : Mes excuses, Madame le Président. Je vous ai donné la référence en français.
18 Dans la version anglaise originale, c'est CAR-OTP-00... Excusez-moi, il faut pas que je me
19 trompe... CAR-OTP-0064-0318, et il s'agit de la page 13. Je suis désolé.

20 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

21 Q. Professeur, pouvez-vous voir ce tableau à l'écran ?

22 LE TÉMOIN (interprétation) :

23 R. Oui, je le vois.

24 Q. Peut-être... si je me trompe, je vous demanderais de me corriger, mais j'ai cru comprendre ce
25 que ce rapport était dans votre rapport... pardon, ce tableau était dans votre rapport, lié à
26 l'information sur la simplicité du sango. Vous dites à un moment : « Le sango est simple au plan
27 formel et lexique », et vous faites référence à ce tableau qui, par ailleurs, fait également des
28 comparaisons avec le lingala.

1 Si j'ai bien compris cela, est-ce que vous voulez bien juste nous expliquer brièvement ce qu'il en
2 est de ce tableau exactement, et nous aider à mieux le comprendre ?

3 R. L'objet de ce tableau n'était pas d'illustrer la simplicité du vocabulaire en sango. Mais dans le
4 rapport, j'ai effectivement dit qu'il y avait quelque 1 500, peut-être 2 000 mots. Bien entendu, il y
5 a un chapitre sur le vocabulaire du sango. J'espère pouvoir publier ce chapitre, dans lequel je
6 parle des difficultés que tout lexicographe rencontre pour déterminer, définir ce qu'est un mot.
7 Et je ne vais pas entrer dans les détails à moins que vous souhaitiez que je vous l'explique. J'y
8 dis ce que je viens de... je dis cela parce qu'il y a des Centrafricains qui disent qu'il y a beaucoup
9 plus de mots dans la langue sango que je ne le reconnais, mais leur définition d'un mot, leur
10 concept est différent du mien. Nous arrivons donc à des chiffres différents.

11 J'ai entrepris cet exercice pour cette étude — ceci n'existait pas auparavant — et mon objectif
12 était, premièrement, de voir, de déterminer combien de mots de lingala se retrouvaient en
13 sango, parmi les mots les plus utilisés en sango. Et, et cela est heureux, j'ai une tabulation de la
14 fréquence de récurrence des mots en sango en 1962 ; époque, comme je le dis, à laquelle j'ai pu
15 couvrir l'intégralité du pays. Et le tableau montre les similarités dans les formes de langues, c'est
16 pas très difficile d'ailleurs de prononcer les mots en lingala pour un Européen en particulier,
17 mais le tableau montre également que certains des mots sont différents car les grammaires sont
18 différentes.

19 Donc ce que nous montre ce tableau, c'est quelles sont les similitudes et les différences dans les
20 100 mots les plus utilisés dans ces langues.

21 Malheureusement, je n'ai pas pu retrouver la... les sources exactes de cette liste en lingala, mais
22 c'est ce que j'ai pu faire de mieux.

23 Q. Nous reviendrons sur ce tableau un peu plus tard, lorsque nous parlerons de manière
24 spécifique de la différence entre... ou de la comparaison entre le lingala et le sango.

25 Professeur, est-ce que le ngbandi est une langue apparentée au sango ?

26 R. Oui.

27 La langue ngbandi, et le nom... et la langue a plusieurs noms, elle peut s'appeler mogandi
28 (*phon.*) ou mbati également, yakoma, sango, dendi. Ce sont là les dialectes les plus importants

1 ou les mieux connus.

2 Ça n'est pas une famille de langue. À ce stade, à ce niveau, c'est un groupe. Un groupe, c'est une
3 langue avec différents dialectes, dialectes régionaux.

4 Et d'après mon ami et universitaire qui a travaillé sur cette langue, Pascal Boyeldieu, il y a
5 beaucoup d'homogénéité. En d'autres termes, le groupe de langue ngbandi est... Toutes les
6 langues appartenant à ce groupe sont à peu près mutuellement intelligibles. Donc, comme...
7 Comme je... je le dis et je l'ai dit dans toutes mes publications, le sango, c'est du ngbandi mais
8 sous une autre forme, une forme nouvelle, pour des raisons liées au changement de langue,
9 l'évolution des langues.

10 Q. Et est-ce qu'aujourd'hui, on peut confondre le sango et le ngbandi ?

11 R. La réponse est non.

12 C'est-à-dire... Enfin, je vais... je vais revenir un petit peu en arrière. Je répondrais non, mais je
13 dois admettre que je n'ai pas véritablement testé la chose. J'ai affirmé que je dirai la vérité, mais
14 il y a beaucoup de choses qu'on ne sait pas. Et je ne puis vous parler que de ma propre
15 expérience, mon expérience personnelle de ce que je lis.

16 Oui, d'après ce que j'ai lu. Si je prends le merveilleux dictionnaire du père Benjamin Leckons
17 (*phon.*), un missionnaire dans les années 1900, un merveilleux dictionnaire, et je dois dire que j'ai
18 beaucoup de difficultés à comprendre ces exemples. C'est un merveilleux dictionnaire parce
19 qu'il donne des exemples de différents usages du mot et pas uniquement une définition, surtout
20 ses... ses traductions. Ces traductions sont en néerlandais, et donc il faut qu'ensuite je me
21 reporte au dictionnaire néerlandais pour comprendre ce qu'il dit.

22 Il y a un dictionnaire français-ngbandi également de sa plus plume.

23 Mais une personne qui ne connaît que le sango, un Centrafricain qui ne connaît que le sango ne
24 sera pas en mesure de comprendre le ngbandi, parce que... Et un Ngbandi qui n'a jamais
25 entendu du sango au... au... au préalable, est-ce qu'il comprendrait le sango ? Certains
26 répondraient oui ; moi, je répondrais non. Parce que beaucoup de Ngbandi ont des contacts
27 avec le sango, ils apprennent le sango. Il faut aller vraiment à l'intérieur des terres en
28 République démocratique du Congo, à plusieurs centaines de kilomètres, pour trouver un

- 1 Ngbandi qui n'ait jamais entendu de sango. Et d'ailleurs, le sango est... Le sango influence le
2 ngbandi à Bangui — bon, prononçons les deux mots correctement.
- 3 En d'autres termes, les jeunes... ngbandi, yakoma, sango, et cetera... donc, à Bangui les jeunes
4 mélangent tellement ces deux langues que le ngbandi est simplifié pour aller vers le sango.
- 5 Excusez-moi, je... je crois que je suis un petit peu trop entré dans les détails, même si c'est
6 intéressant, mais je ne suis pas ici pour vous amuser, je suppose.
- 7 Mais il s'agit de... de langues différentes. Ça n'est pas qu'ils... Ça n'est pas qu'elles ne peuvent
8 pas être confondues l'une avec l'autre, mais qu'elles sont mutuellement inintelligibles.
- 9 Q. Notre compréhension, c'est que bien loin de nous distraire, vous êtes en réalité en train de
10 répondre à des questions auxquelles nous sommes confrontés depuis le début de ce procès.
- 11 Donc cela nous aide.
- 12 Si j'ai bien compris ce que vous venez de dire, Professeur, si donc quelqu'un parlait ngbandi
13 dans les rues de Bangui, la majorité de la population devrait pouvoir au moins identifier qu'il
14 s'agit du ngbandi ?
- 15 R. Oui.
- 16 Q. Je voudrais juste revenir un tout petit peu en arrière avant que nous... nous n'avancions et
17 demander votre aide pour des points de clarification.
- 18 Vous avez mentionné un peu plus tôt que le sango est un pidgin basé sur les langues... sur les
19 langues oubangui, et que c'est... et alors, c'est là que je suis perdu, vous dites : « elle a été
20 appelée yakoma en Centrafrique ».
- 21 Alors, est-ce que le yakoma est une langue différente du sango ou est-ce la même appellation
22 pour la même langue ?
- 23 S'il faut la référence, c'était dans la version anglaise du *transcript*. En temps réel, c'était à la
24 page 16 lignes 21 à 24.
- 25 R. Lorsque j'écris sur l'histoire du sango, j'utilise ce terme : « ngbandi ». Je n'utilise pas
26 « yakoma » ou « sango ». Et « sango » est un mot utilisé par les Ngbandi, autour de la ville de
27 Mobaye, sur la rive droite de la rivière Oubangui, en amont.
- 28 Comme beaucoup de groupes ethniques en Afrique, les... les Blancs ont donné des... des noms

- 1 aux gens. Les gens ne s'appelaient pas « Yakoma » ou « Sango » ou « Gbaya » ou autre chose.
2 Ces noms sont apparus comme ça.
3 Les... les gens ajoutent des noms. Et les villages ont... les villages ont reçu des noms des Blancs
4 lorsque les Blancs faisaient des recensements. Et normalement, ils donnaient au village le nom
5 du... du plus ancien. Mais comment est-ce qu'on en est arrivé à ces noms ethniques, comment
6 est-ce qu'ils sont... ils sont apparus ? Même le mot « sango », comment est-il apparu ?
7 En tout cas, c'est un fait historique qu'en amont de la rivière Oubangui, on appelait les gens
8 depuis les années 1890, 1900, on les appelait « Yakoma », et les gens à Mobaye comme
9 « Sango ». Et un peu plus loin, la rivière Mbomou, que ces gens-là sont appelés « Dendi » et
10 autre.
11 Donc les Yakoma sont des Ngbandi, mais pas tous les Ngbandi sont des Yakoma.
12 Q. Encore quelques toutes petites questions sur le sango.
13 Suivant la division géographique que vous nous avez indiquée, faut-il comprendre que le sango
14 n'est pas parlé sur le territoire de la République démocratique du Congo, ou y a-t-il des régions
15 ou des parties du Congo où l'on parle le sango ?
16 R. Le sango, à un moment donné, était parlé sur la rive gauche, et je pourrais vous donner des
17 preuves de cela.
18 Les prêtres... les prêtres catholiques, effectivement, sont allés en mission et ont étudié cette
19 langue ethnique et ils ont commencé à apprendre le sango, et ont découvert que ça n'était pas
20 une langue ethnique, et que ça n'était... et que le lingala en... le lingala, par la suite, a remplacé le
21 sango comme lingua franca dans la même région.
22 Le sango était autrefois cette langue, mais il a été remplacé par le lingala. Et en 53, lorsque je
23 suis allé à Libenge, de l'autre côté de la rivière Mobaye, en 1988, eh bien, j'ai... j'ai trouvé très
24 peu de gens avec qui je pouvais effectivement parler sango.
25 Q. Imaginons, Professeur, qu'un des soldats congolais du MLC était en mesure de parler sango.
26 Est-ce que les Centrafricains pouvaient savoir qu'il n'était pas centrafricain, uniquement en
27 l'entendant parler ?
28 R. Je réfléchis avec soin à cette question.

1 Les Centrafricains sont convaincus qu'ils peuvent identifier l'origine ethnique d'une personne
2 qui parle sango.

3 Et j'ai fait une expérience, avec des enregistrements, des... des vérifications, et cetera, pour,
4 justement, voir si cela était correct ou non. Et mes échantillons de parole n'étaient peut-être pas
5 suffisamment longs — ils duraient sept secondes. En tout cas, il y a des conclusions
6 intéressantes. Mais cette étude précise n'a pas confirmé ce que disaient les Centrafricains.

7 Mais par contre, ils disent... ils disent qu'ils peuvent entendre la différence. Et moi-même...
8 moi-même, je peux identifier une personne dont la langue ethnique est le banda, à cause de la
9 voyelle « E », par exemple. Au lieu de dire « I » ou « É », un Banda pourrait dire « E ».

10 D'ailleurs, le banda a deux « E », et pas un seul.

11 Je pouvais autre voie... autrefois identifier un Kaba parce que les Kaba ont des difficultés à
12 prononcer les « F » et les « P » ; ils prononcent « F » comme les « P », et les « P » comme les « F »,
13 ou quelque chose comme cela. Enfin, ça, c'était il y a longtemps.

14 Je pense que c'est la réponse à votre question, peut-être, ou, en tout cas, je l'espère.

15 Q. Tout à fait.

16 À ce stade-ci, Professeur, je voudrais que nous passions au lingala, avec peut-être, tout de
17 même, une toute dernière question. Quel est, d'après vous, le degré de maîtrise du sango par la
18 population de la RDC ?

19 R. Eh bien, jusqu'à ce qu'il y a peu... comme je l'ai dit hier, mon dernier long séjour remonte à 94.
20 Avant cela, sur la rive gauche, il y avait très peu de gens qui parlaient sango. Bangui a vu sa
21 population augmenter. En 1953, d'après ce que j'ai lu dans des documents français, la
22 population était de 35000 habitants seulement. En 88, on en était déjà à 500 000. Donc, les
23 Centrafricains avaient besoin de bois de chauffe parce que, la cuisine, on la fait avec du bois de
24 chauffe et non pas avec du gaz ou du kérosène.

25 Donc, les... les Centrafricains voulaient aussi acheter de l'huile de palme qui venait en baril de
26 l'autre côté de la rivière.

27 Mais le niveau de bilinguisme lingala-sango, sango-lingala, je... je ne peux pas le dire, il n'y a
28 pas d'études. C'est naturel, simplement. Il serait... il est facile pour un Centrafricain d'apprendre

1 le lingala et vice versa, bien que ce soit plus facile pour quelqu'un qui parle le lingala
2 d'apprendre le sango plutôt que l'inverse. Enfin, c'est... c'est ce que je suppose, en tout cas.

3 Q. Nous allons prendre avantage des 10 minutes qu'il nous reste avant la pause pour progresser
4 sur la connaissance du lingala.

5 Avez-vous, Professeur, le même degré de connaissance du lingala que celui développé pour le
6 sango ?

7 R. Non. Non, j'en suis désolé. Je n'ai pas le même niveau de connaissance, sauf que... Enfin, sauf
8 pour son origine. Mais en tant que langue, la grammaire, et cetera, non.

9 Je ne parle pas lingala et je ne peux pas l'utiliser pour illustrer grand-chose.

10 M. BADIBANGA : On me fait signe que je me suis peut-être trompé. Si je ne m'abuse, Madame
11 le Président, je pense que nous avons une séance de deux heures aujourd'hui, donc la pause est
12 à 16 h 30.

13 J'ai bien compris.

14 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Oui, effectivement, nous avons une
15 demi-heure de pause, et ensuite, une deuxième séance de deux heures.

16 M. BADIBANGA : Merci beaucoup, Madame le Président.

17 Q. Professeur, je comprends donc que vous ne parlez pas le lingala.

18 LE TÉMOIN (interprétation) :

19 R. Non, effectivement.

20 Q. Mais est-ce que... J'aurais dû attendre cinq secondes, pardon.

21 Est-ce que vous pouvez le reconnaître, ou reconnaître des expressions ou identifier le lingala
22 lorsqu'on le parle ?

23 R. Je réfléchis parce que la compréhension dépend du contexte. Enfin, je... Je dirais d'abord que
24 je connais certains mots de lingala, et d'autres que... qui... qui... que ceux qui ont été repris en
25 sango.

26 Par exemple, sur la page, vous avez le mot « *mingi* », qui est un mot très largement répandu et
27 qui vient probablement du swahili, d'ailleurs. Mais si j'entendais du zoulou et du lingala, je... je
28 reconnaîtrais la différence. Si j'entendais du lingala et du kikongo, je reconnaîtrais que c'est

1 différent.

2 Si... Et encore une chose : je ne pense pas que je le reconnaîtrais facilement comme étant
3 différent du kituba. Mais il y a des gens qui pensent... des linguistes qui pensent que le kituba et
4 le lingala sont pratiquement une seule et même langue.

5 Q. Je peux dire que vous êtes comme le Centrafricain moyen qui parle couramment le sango et
6 que lorsque vous entendez des mots en lingala, vous ne pouvez en aucun cas le confondre avec
7 le sango ou le ngbandi ?

8 R. Je répondrai catégoriquement. Je dirais qu'un Centrafricain identifierait toujours le lingala
9 comme « *yanga tala* » — leur langue. *Yangi ti ape, yanga tala* — leur... leur langue.

10 Q. Dans votre rapport... et pour la version anglaise, c'est en page 6, mais on n'a pas besoin, je
11 pense, de le faire apparaître à l'écran ; je donne juste la référence. Donc, en page 6 de votre
12 rapport — la référence exacte : CAR-OTP-0064-0311, dans la version française, c'est en page 8,
13 avec comme référence CAR-OTP-0064-0585 —, dans ce rapport, donc, Professeur, vous
14 expliquez cependant la genèse et l'origine du lingala. Alors, avant que de nous expliquer la
15 genèse et l'origine du lingala...

16 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je suis désolée de vous interrompre de
17 manière si abrupte, mais l'interprète n'a pas pu entendre la référence, et vous demande de bien
18 vouloir répéter votre question.

19 Vous allez peut-être un peu trop vite.

20 M. BADIBANGA : Je vais m'appliquer. Je prie la cabine de m'excuser.

21 Q. Je disais donc que dans votre... dans votre rapport, en page 6... pour la version anglaise, la
22 référence étant, Madame le Président, CAR-OTP-0064-0311, et pour le français, le rapport
23 mentionne cet élément en page 8 — CAR-OTP-0064-0585.

24 Dans cette partie du rapport, vous nous expliquez la genèse et l'origine du lingala — si je devais
25 un peu résumer.

26 Je vous demanderais de nous présenter peut-être cet... cet historique, mais avant ça, de nous
27 dire quelles sont vos sources, pour cette portion de votre rapport.

28 R. La genèse du lingala, c'est la colonisation à la fin du 19^e siècle. D'ailleurs, il est très important

1 de comprendre que le nom « lingala » est apparu plus tard, ou enfin, oui, une décennie
2 peut-être, ou plus, après que la langue elle-même soit... soit apparue, pardon. Ça s'appelait
3 d'abord le « bangala ». Mais quand van Bou (*phon.*), un missionnaire catholique, a commencé à
4 utiliser le lingala ou le bangala dans les écoles, il a constaté que c'était trop simple, que ça n'avait
5 pas de grammaire, et cetera. C'est d'ailleurs exactement ce que disaient les... les gens sur cette
6 langue-là parce qu'à l'époque, c'était un pidgin, c'était une forme simplifiée de... d'une langue
7 congolaise. C'est à ce moment-là que le préfixe « li » a été ajouté. Pas toutes... Ce ne sont pas
8 toutes les langues de cette région qui ont pris ce préfixe pour indiquer une... une... un nom de
9 langue. Il y en a d'autres, « ki » par exemple, c'est pas très loin d'ailleurs. Donc, même... même le
10 préfixe était artificiel ou peut être artificiel.

11 Pour le lingala, bon, il y avait une rivière qui s'appelait « Mangala » et cet homme a ajouté son
12 idée, puis quelqu'un d'autre une autre idée. Et finalement, ils se sont mis d'accord sur ce nom
13 précis. Mais l'origine était à la confluence de... de l'Équateur où... où se trouve la rivière
14 Oubangui. Et bangala, bangala est apparu probablement parce qu'un groupe ethnique
15 particulier qui s'appelait les « Bobangui » « que » faisaient du commerce sur le fleuve Congo.
16 Est-ce qu'ils ont inventé un pidgin ? Je ne... je ne pense pas ; il n'y a pas de preuve de... pour
17 suggérer cela. Mais c'est quand les Européens sont arrivés, qu'ils ont commencé à faire la même
18 chose que ce que faisaient les gens sur la rivière Oubangui, que cette nouvelle façon de parler,
19 que ce nouvel idiome est apparu.

20 Et d'ailleurs, excusez-moi, est-ce que je peux ajouter... et sur ce point, je ne suis pas tout seul, je
21 ne suis pas tout seul.

22 C'était le... le père Ulster (*phon*) — si je prononce son nom correctement — des Pays-Bas qui a dit
23 la même chose. Donc, nous sommes au moins deux. Et il connaît ces langues, il connaît les
24 langues de cette région.

25 Q. Est-il nécessaire, Professeur, pour un linguiste de parler une langue pour pouvoir l'étudier
26 ou l'évaluer ?

27 R. Non.

28 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Professeur, pardonnez-moi de vous

1 interrompre.

2 Il semblerait que Maître Liriss souhaite intervenir.

3 M^e NKWEBE : C'est sans importance. La réponse a été donnée, comme on l'a suggérée. Je vous
4 remercie, Madame.

5 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je ne vois pas quel serait le préjudice
6 porté à la Défense pour ce qui est de la question posée par M. Badibanga.

7 Vous pouvez poursuivre.

8 M. BADIBANGA : Je vous remercie, Madame le Président.

9 Q. Professeur, vous... vous nous avez parlé du statut du sango comme langue aujourd'hui. Quel
10 est le statut actuel du lingala ?

11 LE TÉMOIN (interprétation) :

12 R. Je ne sais pas quel est le statut officiel du lingala en République démocratique, mais c'est sans
13 aucun doute l'une des trois langues dominantes ou des trois langues véhiculaires de la RDC : le
14 swahili à l'est, le lingala, nous dirons au milieu, et le kituba ou, comme certains l'appellent,
15 « monokituba » dans la région de Kinshasa et au sud du fleuve.

16 Bien sûr, la diffusion de, appelons-la le bangala fut due à l'utilisation de cette langue par la force
17 publique de 1895 jusqu'à... je ne sais pas, a continué d'être utilisée jusqu'à l'indépendance et c'est
18 probablement encore le cas aujourd'hui, c'est-à-dire la langue utilisée par les militaires.

19 Q. En comparaison au swahili — que vous connaissez très bien, je pense —, voulez-vous nous
20 dire quelles sont les caractéristiques principales du lingala ?

21 R. Le lingala et une langue bantou ; l'on s'attend donc à ce qu'il y ait des classes de substantifs,
22 des verbes qu'on appellerait des constructions agglutinantes, à savoir avec des suffixes ou
23 autres porteurs de sens. Dans une langue bantou, pour dire les choses simplement, il y aurait
24 moins de substantifs dans une phrase... et parce qu'un substantif ou en particulier un verbe
25 serait porteur de sens. Et en sango, vous n'avez qu'un verbe avec une signification, « *te* » (*phon.*)
26 voulant dire « manger ».

27 Donc voilà pour le swahili et le lingala, mais gardons à l'esprit le fait que le lingala est une
28 forme simplifiée de langue et le bangala encore plus. Il y a une... forme de bangala au nord-est ;

1 aujourd'hui, elle est influencée par le nouveau lingala. Et ce bangala est aussi simple que le
2 sango, d'après ce que j'en ai lu. Et j'ai des supports qui datent du début des années 1890, la
3 variété de bangala dans cette région est très proche du sango. Et certains des mots bantou du
4 sango pourraient venir de cette langue, bien que cette langue — le bangala — est maintenant
5 influencée par le swahili.

6 Je dis donc oui, il y a... les deux sont des langues bantou, mais gardons à l'esprit le fait que le
7 swahili et le lingala sont « différentes » parce que le lingala est une forme simplifiée d'une
8 langue bantou.

9 Mais gardons également à l'esprit — et vraiment, je suis désolé, c'est très compliqué quand on
10 parle de langue —, le swahili est une langue. Et bien entendu, vous vous souviendrez que je...
11 vous m'avez demandé ce qu'était une langue. Le swahili est une langue. Et dans... aux îles
12 Comores, ils parlent une variété de swahili mais qui est extrêmement différente. Donc, ce n'est
13 plus le swahili ; qu'est-ce que c'est ? Nous ne savons pas ; je ne sais pas.

14 Mais la variété de swahili qui est parlé dans la partie orientale de la RDC jusqu'à la province
15 Katanga est une forme simplifiée, peut-être pas autant simplifiée que le lingala.

16 Je dirais donc qu'il serait plus facile pour une personne d'apprendre le lingala que pour une
17 personne d'apprendre le katanga swahili.

18 J'espère, Monsieur, que j'ai répondu à votre question.

19 Q. Je vous rassure, Professeur, si tel n'était pas le cas, je vous reposerais la question.

20 Vous avez dit tout à l'heure — pour le *transcript*, c'était page 19, lignes 24 à 25 —, et là je me
21 réfère à la version anglaise — pour ceux qui suivent.

22 Vous avez dit, Professeur, lorsque nous parlions du tableau, si vous vous souvenez bien, ce
23 tableau montre qu'il y a des mots qui sont différents parce que la grammaire est différente.

24 Puisque vous venez de nous parler du lingala, est-ce que vous pouvez très brièvement nous dire
25 la différence grammaticale entre le lingala et le sango ?

26 R. La grammaire du sango, du point de vue d'un linguiste, est minimale. En d'autres mots, nous
27 disons qu'il n'y a que la morphologie. Morphologie, c'est-à-dire qu'un mot est simple, il y a
28 qu'un suffixe pour qu'un verbe devienne un substantif ; il y a un seul élément, un préfixe, qui

1 indique le pluriel.

2 À part cela, les mots sont très simples. C'est comme l'anglais pidgin et peut-être... et c'est même
3 parlé au Nigeria, au Cameroun. Et peut-être que même ce pidgin est plus compliqué que le
4 sango. Parce que ce n'est pas parce que les Africains n'apprenaient pas bien les langues — les
5 Africains apprennent très bien les langues —, mais la raison est que le bendi, c'est comme cela.
6 Et il y a très peu de complexité pour ce qui est des substantifs. Et dans les... pour ce qui est du
7 système verbal, la complexité réside dans les tons. Parce qu'en bendi, il y a les tons élevés,
8 moyens, bas ; ça... ça ne ressemble pas au chinois, mais c'est le même type de langue. Et donc,
9 « *mi* », avec un ton élevé — ce qui veut dire « je » —, et vous prenez un ton moyen avec un
10 verbe pour dire quelque chose. Et, même chose pour le genre féminin, neutre et masculin dans
11 les langues indo-européennes. Il faut mémoriser toutes ces différences. Le ngbandi est très
12 complexe. La grammaire tonale des verbes... le lingala est simple, mais difficile d'une autre
13 manière.

14 Q. Vous dites dans votre rapport... pardon.

15 Vous dites dans votre rapport, en page 3 — la référence, Madame le Président, Mesdames les
16 juges, est CAR-OTP-0064-0308 —, vous dites, Professeur : « Le fait que le lingala, de par son
17 statut de langue nationale, tout comme le sango en République centrafricaine, soit la langue qui
18 sert de trait d'union à la population au sein d'une communauté discursive est un fait
19 sociologique important. » Je ne suis pas certain d'avoir tout compris. Voulez-vous, s'il vous
20 plaît, nous expliquer ?

21 R. À l'ère coloniale que je connais, et jusqu'alors, les peuples, les gens s'identifiaient au niveau
22 local. Il n'existait pas de structure tribale comme dans d'autres régions d'Afrique. La seule unité
23 d'importance était les liens d'apparenté... de parenté. Puis, ils ont commencé à se voir octroyer
24 des noms ethniques, dont j'ai... que j'ai déjà mentionnés.

25 Mais le point focal pour une personne était le village, là où il ou elle était né. Au début des
26 années 60, les gens reconnaissaient déjà que le français était une langue de Blancs — *yanga*
27 *kingunzu*. Et *yanga tikotro* (phon.) était une langue du pays. Alors, ça c'était très surprenant pour
28 moi. J'ai interrogé tous les habitants d'un village en particulier, d'un point de vue

1 sociolinguistique, afin d'avoir une idée de leur appartenance au ngbaya ou au français ou au
2 sango.

3 Aujourd'hui, il ne fait aucun doute — aucun doute — que le sango est la langue de ceux qui
4 sont centrafricains — le fait d'être centrafricain —, qui a la même signification politique et
5 culturelle que nos langues modernes. Et ça peut être également vrai pour le lingala.

6 Q. Est-ce que c'est ce que vous voulez dire lorsque, à la même page 3 de ce rapport, vous parlez
7 du fait que les soldats du MLC ont vraisemblablement utilisé le lingala comme symbole de leur
8 solidarité au sein du groupe ?

9 R. Oui. Pour commencer, le lingala avait déjà été la langue d'unification de la force publique, à
10 l'exception de l'est, où c'était le swahili, j'imagine. Mais si un locuteur swahili, venant de l'est,
11 était envoyé à Kinshasa, il aurait appris le lingala. Donc, j'imagine que les soldats de l'est
12 parlaient également lingala ; c'est ce à quoi on peut s'attendre. Ça, c'est ce que je dirais pour
13 commencer. Oui, le lingala serait la langue, et était la langue, unifiante, et ce, dans ses
14 différentes formes.

15 On m'a dit que Mobutu parlait le lingala de manière différente que d'autres.

16 Mais il faut reconnaître que la diversité linguistique caractérise le MLC — probablement...
17 probablement, des locuteurs swahili, des locuteurs lingala et peut-être des locuteurs d'autres
18 langues, à cause des événements et de l'histoire du MLC, et ce qui a mené aux événements de
19 2002, 2003.

20 Q. Sommes-nous d'accord pour dire, Professeur, que l'objectif premier d'une langue, c'est de
21 permettre à des individus de communiquer ?

22 R. Oui. La langue est l'une des caractéristiques qui définit l'homo sapiens.

23 Q. Une langue peut-elle également servir volontairement de facteur de distanciation avec un
24 autre groupe ? Et pourrait-elle servir comme moyen d'expression d'une autorité sur cette... sur
25 cette population ou sur ce groupe — par exemple, par une force armée sur un territoire
26 conquis ?

27 R. Oui, tout à fait. Et c'est l'un des phénomènes que les sociolinguistes étudient : l'utilisation de
28 mots tels que « vous » ou « tu », utilisés pour établir une relation ou, au contraire, une distance.

- 1 Et en sango entre *ala* (*phon.*) et *moo* (*phon.*).
- 2 C'est tellement intéressant que j'aimerais beaucoup continuer. On m'appelait « *moo* » (*phon.*) ;
- 3 maintenant, on m'appelle « *ala* » (*phon.*), « vous », en sango.
- 4 Oh oui, beaucoup, beaucoup de choses ont été écrites sur le sujet. Il y a beaucoup de choses qui
- 5 me reviennent à l'esprit parce que, eh bien, je faisais des cours sur le sujet. Oui. On passe d'une
- 6 langue à l'autre. Et c'est ce que je disais de ces ministres. Ils passaient d'une langue à l'autre
- 7 parce qu'ils auraient tout à fait pu communiquer en français ou en sango, mais ils
- 8 communiquaient avec quelque chose de fluide. Les... les langues sont maléables. Et chaque
- 9 moment est différent d'un point de vue cognitif, intellectuel et émotionnel ; c'est l'une des
- 10 choses extrêmement intéressantes des langues.
- 11 Q. Une dernière question sur ce lingala, Professeur : est-ce qu'on peut confondre le lingala et
- 12 ngbandi ?
- 13 R. Non — et je n'ai pas besoin d'en dire davantage. La réponse est non.
- 14 Q. Il nous reste encore deux minutes et, contrairement à hier, nous allons les exploiter.
- 15 Qu'entend-on par « contact entre des langues » ou « entre deux langues », en sciences
- 16 linguistiques ?
- 17 R. L'un des domaines, ou sous-discipline, important de la linguistique est le contact entre les
- 18 langues. Nous nous sommes intéressés de savoir ce qui se passe, et pourquoi tel événement se
- 19 passe, lorsque des langues entrent en contact.
- 20 Les langues, nous le pensons, entrent en contact par le biais des personnes. Mais bien sûr, les
- 21 langues entrent en contact au niveau du cerveau. Et quelquefois, eh bien, parce que j'ai grandi
- 22 au sein d'un foyer russophone, il y a quelque chose qui me revient et je m'exprime en russe. Un
- 23 mot... et en ngbandi, je passe entre le gbaya, le sango, le français et l'anglais, et à cause de tout ce
- 24 qui se passe là.
- 25 Les langues sont en contact parce que les gens sont en contact. Et les gens expriment leurs
- 26 relations, leurs émotions, qui déterminent, d'un point de vue sociologique, leur identité en tant
- 27 qu'autre ou même ou variétés différentes de... du même. Et donc, les langues entrent en contact.
- 28 Beaucoup de choses peuvent entrer en contact. Toutes les parties du langage peuvent entrer en

1 contact.

2 Donc, il y a une langue au Canada qu'on appelle le michif, dont la grammaire est française et le
3 vocabulaire... écrit. Il y a d'autres langues de ce type. Voilà ce que veut dire le contact entre les
4 langues.

5 Et pardonnez-moi, je souhaiterais ajouter quelque chose. Cela ne veut pas dire que c'est
6 simplement le fait que vous parlez telle langue et moi, je parle telle autre langue et qu'on
7 s'entend l'un l'autre. Il s'agit de voir comment ces deux langues s'influencent l'une l'autre ; c'est
8 cela le contact entre les langues.

9 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur Badibanga, nous pourrions
10 peut-être faire la pause maintenant.

11 Professeur, nous avons maintenant une pause d'une demi-heure, nous poursuivrons l'audience
12 à 17 h précises.

13 Monsieur le greffier d'audience... Monsieur l'huissier, pouvez-vous raccompagner le témoin en
14 dehors du prétoire ?

15 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

16 L'audience est suspendue, nous reprenons à 17 h.

17 M. L'HUISSIER (interprétation) : Veuillez vous lever.

18 *(L'audience, suspendue à 16 h 28, est reprise en public à 17 h 06)*

19 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.

20 Veuillez vous asseoir.

21 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous souhaite à nouveau la bienvenue.

22 Le greffier d'audience m'informe que M. Badibanga souhaiterait partager une information avec
23 la Chambre.

24 Je demande tout d'abord si cette information peut être donnée en audience publique ou s'il nous
25 faut passer à huis clos partiel.

26 M. BADIBANGA : Il nous faudrait être à huis clos partiel, Madame la Présidente.

27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur le greffier d'audience, passons,
28 s'il vous plaît, à huis clos partiel.

1 *(Passage en audience à huis clos partiel à 17 h 08) Reclassifié en audience publique

2 M. LE GREFFIER (interprétation) : Nous sommes à huis clos partiel.

3 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) :

4 Monsieur Badibanga.

5 M. BADIBANGA : Madame le Président, Mesdames les juges, l'Accusation souhaitait

6 simplement porter à votre information que nous sommes de nouveau confrontés à un problème

7 de calendrier, dans la mesure où il était prévu initialement qu'après ce témoin, ce soit le

8 témoin 0229 qui compareisse devant la Chambre.

9 L'Unité des victimes et des témoins nous a appris que (Expurgé)

10 (Expurgé) et que ceci compromettrait son arrivée imminente à la Cour.

11 L'Unité des victimes et des témoins semble ne pas être en contact avec ce témoin depuis

12 quelques jours. Il était prévu que le témoin 0229 voyage (Expurgé) de manière à pouvoir

13 témoigner dès (Expurgé). Malheureusement, cela paraît compromis.

14 Nous voulions donc simplement tenir la Chambre informée de cela, et voir éventuellement si la

15 Chambre souhaitait, une fois encore, peut-être malheureusement revoir l'ordre d'apparition des

16 témoins.

17 Nous avons déjà pris quelques renseignements auprès de l'Unité des victimes et des témoins qui

18 nous disent que le témoin suivant — c'est-à-dire le témoin 0075 — (Expurgé)

19 (Expurgé) et pourrait être en mesure de témoigner à partir de (Expurgé), étant entendu qu'il lui

20 faut en fait deux jours pour la familiarisation, le processus de familiarisation.

21 En ce qui concerne le... la succession des témoins, nous sommes bien conscients que ceci

22 perturbe peut-être le déroulement initialement fixé.

23 Et pour le témoin 0075 lui-même, il est vrai qu'elle apparaîtrait après cet expert, en telle sorte

24 que nous pensons que si vous l'estimez nécessaire, elle pourrait effectivement témoigner.

25 Peut-être une dernière information, une dernière organisation a été mise en place pour le

26 voyage du témoin 0229. Et donc, on me dit qu'il devrait a priori voyager (Expurgé) pour être à La

27 Haye le(Expurgé). Ceci, bien entendu, sous réserve que l'Unité des victimes et des témoins parvienne à

28 être en contact avec lui, parce qu'ils ont perdu le contact à ce stade. Je vous remercie.

- 1 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci, Monsieur Badibanga.
- 2 Donc, au moins, nous avons une alternative, c'était ma principale préoccupation en ce qui
- 3 concerne l'anticipation du témoin 0075.
- 4 Maître Liriss, avez-vous des commentaires, des observations sur ce sujet, sur ces changements
- 5 éventuels, ces nouveaux changements quant à l'ordre des témoins ?
- 6 M^e NKWEBE : Non, Madame, nous sommes à la... la Défense est à la disposition de la Cour.
- 7 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci beaucoup.
- 8 Donc, la Chambre souhaiterait recevoir du bureau de l'Accusation et/ou de l'Unité des victimes
- 9 et des témoins un rapport mis à jour d'ici au lundi matin en ce qui concerne le témoin 0229.
- 10 Quoi qu'il en soit, le point de vue de la Chambre est le suivant : nous ne devrions pas
- 11 simplement suspendre l'audience ; si le témoin 0075 peut être prêt à témoigner à partir de
- 12 (Expurgé), eh bien, la Chambre l'apprécierait sincèrement.
- 13 La Chambre demande donc à l'Accusation ainsi qu'à l'Unité des victimes et des témoins de faire
- 14 tout en leur possible afin que le témoin 0075 puisse commencer à témoigner dès (Expurgé)
- 15 Nous allons donc attendre le rapport qui nous sera communiqué lundi matin afin de prendre
- 16 une décision en ce qui concerne le témoin 0229.
- 17 Monsieur le greffier d'audience, pouvons-nous, s'il vous plaît, repasser en audience publique ?
- 18 *(Passage en audience publique à 17 h 13)*
- 19 M. LE GREFFIER (interprétation) : Nous sommes en audience publique.
- 20 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci.
- 21 Monsieur l'huissier d'audience, pourriez-vous, s'il vous plaît, faire entrer le témoin dans le
- 22 prétoire ?
- 23 *(Le témoin est introduit au prétoire)*
- 24 Je vous souhaite à nouveau la bienvenue, Monsieur le professeur. La Chambre vous présente
- 25 ses excuses pour ce léger retard, mais il y avait un certain nombre de difficultés dont nous avons
- 26 dû nous entretenir à l'occasion de ce début d'audience, avant de pouvoir reprendre votre
- 27 témoignage.
- 28 Monsieur Badibanga, vous avez la parole.

1 M. BADIBANGA : Merci, Madame le Président.

2 Q. Professeur, nous en étions au contact entre deux langues. Peut-on dire, Professeur, au sens
3 linguistique parlant, que le sango et le lingala sont deux langues qui ont été en contact ?

4 LE TÉMOIN (interprétation) :

5 R. Non. Ce non repose sur ce que j'ai dit il y a un moment. C'est-à-dire, bien entendu, elles ont
6 été en contact mais pas d'une façon qui affecterait l'une ou l'autre des langues. Quelques mots,
7 quelques mots de lingala ont récemment été intégrés au sango, mais ils ont été introduits par
8 une certaine personne.

9 Ils ont été délibérément suggérés aux radios, comme le mot « *singuila* » (*phon*), comme le mot
10 « *ata* » (*phon*) qui signifie « quand », et cetera, et cetera. Mais les langues ne... n'ont pas affecté...
11 ne se sont pas affectées l'une l'autre, à part cela.

12 Q. Ai-je bien compris, Professeur, que les habitants de Bangui en particulier, mais ceux de
13 Centrafrique en général, sont en contact avec des personnes parlant plusieurs langues, des
14 langues du pays ou des langues étrangères ?

15 R. Dans l'ensemble, la réponse est... ou, je pense, devrait être non. Les gens en République
16 centrafricaine ont eu des contacts les uns avec les autres, mais pas avec d'autres langues que le
17 français.

18 Q. Qu'en est-il de leur contact ou proximité avec des personnes parlant des langues du Congo ?
19 Je pense au lingala, bien entendu, particulièrement.

20 R. Excusez-moi, mais je ne comprends pas votre question.

21 Q. Je voulais simplement vous poser la question de la faculté qu'ont les habitants de
22 Centrafrique à identifier le lingala ou d'autres langues du Congo. Tout simplement.

23 R. En ce qui concerne l'identification des langues, oui. Oui, les Centrafricains seraient en mesure
24 d'identifier le lingala.

25 Les programmes diffusés à la radio sont entendus, les programmes diffusés de Kinshasa sont,
26 me dit-on, entendus. On me dit qu'il y a beaucoup de musique congolaise, c'est-à-dire de la
27 musique en lingala, qui est entendue et diffusée sur les radios centrafricaines. Il y a donc des...
28 des opportunités pour ces personnes d'entendre beaucoup de lingala.

1 Et pendant longtemps, il y a eu une communauté de Centrafricains qui parlent sango présents à
2 Brazzaville. Par exemple, je me souviens avoir visité un quartier, ce quartier, en 1962.

3 Q. Vous dites que l'on vous dit que l'on écoute beaucoup la radio du Congo. Pouvez-vous juste
4 nous dire quelle est votre source ? Qui est ce... qui est-ce « on » qui vous dit qu'on écoute
5 beaucoup la radio congolaise ?

6 R. Eh bien, une première chose : j'ai pris des taxis, la radio était allumée, et moi-même, j'ai
7 entendu des chansons en lingala.

8 Et puis, j'ai fait pas mal de recherches auprès des radios pour déterminer la quantité de
9 programmes diffusés en sango. Et c'est à cette époque que j'ai appris un certain nombre de
10 choses sur la programmation. Et à l'occasion de cette dernière visite, j'ai eu un entretien avec
11 une femme responsable de la programmation. J'ai donc eu l'occasion d'apprendre pas mal de
12 choses quant aux langues employées.

13 Au pourcentage, je n'ai jamais eu un pourcentage pour le lingala, mais je dirais qu'au fil des ans,
14 dans les conversations informelles, je l'entendais. Et j'ai toujours été intéressé par les mots
15 bantou en sango. J'ai donc recherché des éléments de preuve pour voir comment ils avaient
16 pénétré la langue sango. J'ai donc été attentif à ce sujet.

17 Q. Est-ce que le fait d'écouter ces programmes à la radio, par exemple, fait partie de ce que vous
18 appelez l'expérience personnelle et la part de subjectivité, lorsque vous dites dans votre
19 rapport : « L'aptitude à identifier une langue, ou même une famille ou un groupe de langues, est
20 fondée sur l'expérience personnelle et comporte toujours une part de subjectivité. »

21 Pour la référence, c'est en page 8 du rapport, version anglaise référence CAR-OTP-0064-0313. Et
22 en français, c'est en page 10.

23 R. Pourriez-vous avoir la gentillesse de me lire cette déclaration ? Lorsque je regarde mon
24 exemplaire du rapport, je ne le trouve pas, car la pagination de ce qui m'a été donné ici est
25 différente de la pagination d'origine.

26 Q. Tout à fait.

27 La... En français, je cite donc : « L'aptitude à identifier une langue, ou même une famille ou un
28 groupe de langues, est fondée sur l'expérience personnelle et comporte toujours une part de

1 subjectivité ». Et vous ajoutiez même dans le rapport : « Il se pourrait même que ce soit similaire
2 à l'identification de vins ».

3 R. À ce moment-là, j'étais extrêmement prudent. Cette affirmation est le type d'affirmation que
4 je soumets à des collègues.

5 Mais cela ne dit pas tout. Moi, en tant que linguiste, je passe beaucoup de temps à écouter des
6 langues et à jouer avec les langues. Ce qui signifie que lorsque quelqu'un parle dans la rue, dans
7 le métro, où que ce soit, j'essaie de voir quelle est la langue parlée par cette personne. Et dans
8 certains cas, j'y parviens, car j'entends un mot qui confirme mon hypothèse.

9 Mais j'ai été formé, je me suis formé pour distinguer et pour parvenir à une supposition. Je peux
10 identifier les langues slaves, par exemple, mais je ne peux pas faire de distinction rapidement
11 entre, disons, le tchèque et le polonais ; et je ne suis pas spécialiste des langues slaves.

12 Ceci étant dit, il est possible d'avoir une sensation, devrais-je dire, une sensation d'ensemble, et
13 je ne me permettrais pas de douter d'une chose qui, selon moi, est un fait, c'est-à-dire que les
14 personnes de Centrafrique vont pouvoir identifier la langue du nord du Tchad comme étant
15 différente, ou les personnes du Soudan, à l'est, comme parlant une langue différente.

16 Donc, lorsqu'on en vient aux langues bantou, ils vont les reconnaître comme étant différentes.
17 Maintenant, parmi ces langues bantou, peut-être ne seront-ils pas en mesure de distinguer l'une
18 de l'autre.

19 Q. Ma question, Professeur, se rapportait plus au commun des mortels comme moi, et non à
20 l'expert que vous êtes.

21 Si vous me permettez de prendre un exemple, peut-être en dehors du cadre centrafricain.
22 Lorsque vous parlez d'expérience personnelle qui permet d'identifier les langues, est-ce que ceci
23 permet de comprendre pourquoi le Congolais que je suis, et qui vit en Hollande, est capable de
24 reconnaître de l'allemand ou de l'italien, dont je ne parle pas un traître mot ?

25 R. Oui, on peut le comprendre, on peut le comprendre, du fait de votre expérience personnelle,
26 des voyages, de la lecture, l'écoute de la radio, et cetera.

27 Si une personne en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou dans la jungle du Brésil, cette personne
28 pourrait-elle identifier ces langues ? C'est très improbable. En Papouasie-Nouvelle-Guinée,

1 quoique, car c'est... ils ont été les premiers à utiliser le *pidgin english*, l'anglais pidgin, ils ont été
2 sous domination allemande.

3 Donc les gens, en fonction de leur expérience, peuvent, je crois, identifier une chose comme
4 étant différente, et établir des... des compartiments entre ces langues, les répartir par groupe.

5 Q. Imaginons donc qu'un Centrafricain nous dise : je reconnais le lingala parce qu'il y a des gens
6 qui... qui, au marché, parlent le lingala.

7 R. Eh bien, la réponse à cela, pour moi, ça ne fait aucun doute. Aucun doute. Et d'ailleurs, on
8 m'a dit et j'ai entendu ce type... dire ce type de choses, oui. Les Congolais vivant dans tel ou tel
9 quartier de Bangui — et à ce moment-là, eh bien, le quartier était nommé —, ils vendent des
10 biens sur le marché, et si, eh bien, je passais par là, je suis sûr que j'aurais identifié le lingala
11 comme étant parlé au marché.

12 Q. Est-il nécessaire de parler soi-même la langue ou peut-on imaginer, dans l'exemple que je
13 viens de vous donner, que sans parler soi-même la langue, le lingala, on soit en mesure de la
14 reconnaître parce que quelquefois l'on a entendu au marché des personnes qui parlaient cette
15 langue ?

16 R. La réponse est « non ». Ce que je voulais dire en disant que ce n'est... il n'est pas nécessaire de
17 connaître une langue pour l'identifier — l'identifier.

18 Oui, j'ai une liste dans mon aide-mémoire sur les niveaux de reconnaissance — cinq, six niveaux
19 de reconnaissance.

20 Par exemple, le premier niveau serait : « Ah ben, voilà, c'est leur langue » ; et là, ce serait une
21 identification territoriale, géographique. Je ne sais pas ce que c'est mais c'est leur langue.

22 Deuxièmement, une langue fonctionnelle : « Oui, c'est ce... cette langue qu'ils parlent lorsqu'ils
23 parlent entre eux ». Ça, c'est une identification fonctionnelle.

24 Vous entendez, donc, cette langue ; vous ne savez pas ce que c'est mais c'est une langue qu'ils
25 utilisent — le sango.

26 Et puis : « Ah oui, j'ai entendu. Oui, c'est assez différent. Nous ne nous exprimons pas de la
27 sorte. »

28 Et puis : « Oui, j'ai entendu quelques mots. »

1 Oui, lorsqu'ils disent : « Allez, donne-le-moi, ils disent "Yake" ; oui, j'ai entendu cela. J'ai
2 entendu cela sur la rive. »

3 Et puis, vous obtenez davantage de mots.

4 Oui, c'est ce que j'appellerais les cinq niveaux d'identification — du plus général au plus
5 spécifique. Savoir ça, le lingala... donc... et être capable d'identifier des parties de lingala (*phon.*).

6 Q. Quelle est la... la base pour ces six niveaux d'identification ? Et est-ce un outil scientifique
7 utilisant la linguistique ?

8 R. Non, ce n'est pas un outil scientifique. C'est fondé sur ma propre réflexion, depuis ma
9 nouvelle exposition à Bangui, ma réflexion sur le contact entre les langues.

10 Mes catégories — ces différents niveaux d'identification — se fondent sur l'expérience et, tout
11 simplement, sur l'aptitude d'une personne à, eh bien, réfléchir de manière tout à fait habituelle
12 sur les différences entre les langues et l'utilisation des langues. Et tout homme est capable de le
13 faire.

14 Q. Vous dites dans votre rapport, en page 10, qu'un pourcentage considérable de Centrafricains
15 « sont » capable de reconnaître le lingala parlé par des Congolais, et vous donnez des raisons
16 pour ce faire. Dans la version française du rapport, c'est en page 12. Vous citez notamment le
17 fait qu'il y ait des programmes... à la radio, bien entendu. Vous parlez du commerce avec... avec
18 ces populations et vous parlez du fait que des personnes ont des nombreux voisins Congolais
19 probablement.

20 Ma question est : avez-vous pu confirmer cette hypothèse lors de votre dernier séjour en
21 Centrafrique ?

22 R. Non, je n'ai pas pu le confirmer à l'occasion de conversations car ma... ma sensibilité... ou
23 plutôt je ne souhaitais pas montrer ce que j'étais en train de faire. Et je ne suis resté (Expurgé)
24 (Expurgé). Et la recherche demande beaucoup de temps. Et donc, je devais faire très attention.
25 Mais en parlant avec des Centrafricains, (Expurgé)
26 (Expurgé)
27 (Expurgé). Et quelqu'un d'autre... quelqu'un

28 m'a dit le même genre de choses. Bien sûr qu'il serait possible d'identifier ces personnes comme

1 venant du Congo.

2 Q. Vous avez noté à juste titre que dans la documentation mise à votre disposition — par le
3 Bureau du Procureur s'entend —, il n'a pas toujours été demandé au témoin pourquoi il pensait
4 que la langue parlée par les Congolais était le lingala ?

5 Je vous rassure, cette question a été débattue depuis que ce procès a commencé presque chaque
6 jour avec les autres témoins. Mais nous voudrions entendre de votre part. Dans votre rapport,
7 vous proposez une réponse à la question de savoir : pourquoi n'ont-ils pas dit qu'il s'agissait
8 d'une autre langue ou simplement de la langue congolaise ?

9 R. Il aurait été... ou il n'était pas nécessaire. Alors, je vais dire quelque chose — et j'ai quelques
10 hésitations parce que je ne sais pas si j'ai le droit de le dire.

11 Mais il n'est pas nécessaire... il n'était pas nécessaire d'identifier le lingala comme étant du
12 lingala pour ce qui est du membre du MLC.

13 Et Monsieur, je vous rappelle qu'il y a ces cinq niveaux d'identification. Et il me semble, si vous
14 me le permettez... de conclure, que tout ce qu'ils avaient à faire, tout ce que les Centrafricains
15 avaient à faire, c'est « Oh »... de dire : « Oh, eux, ils viennent du Congo. Oh, ils viennent de
16 l'autre rive. Oui, leur langue est une langue étrangère. On n'entend jamais cette langue ici dans
17 le *bush*, dans les provinces. »

18 Puis-je vous dire encore quelque chose qui je pense est lié à votre question : j'ai eu la chance...
19 c'est plutôt pas de la chance, j'ai travaillé, je me suis rendu sur les bords du fleuve. J'étais
20 accompagné d'un chauffeur, et il m'a dit une fois que j'en avais terminé : « Eh bien, vous
21 n'auriez jamais pu faire ça seul là où vous êtes. »

22 C'est... C'était pas la nuit, c'était en plein jour. Alors, j'ai tenté de trouver une fenêtre pour poser
23 quelques questions d'ordre linguistique. On nous a emmenés jusqu'à une buvette... par un
24 soldat déjà en certain état d'ébriété qui avait eu de la bière. Nous nous sommes assis. J'ai
25 commandé de la bière et une orangeade pour nous autres. Et j'ai commencé à parler de l'autre
26 côté. On pouvait voir l'autre côté, Zongo, de là où nous étions assis. Et c'était vraiment avoir de
27 la chance, la personne qui était assise à côté de moi, l'homme qui était assis à côté de moi, eh
28 bien, il était centrafricain et il connaît beaucoup de choses sur la vie, sur la... sur le fleuve. Il

1 parlait des canoës, de... de la pêche, des accidents, de tout. Sa sensibilité aux langues, même s'il
2 ne parlait pas le lingala, il était... il avait une certaine sensibilité à l'autre langue. C'était très
3 impressionnant.

4 Q. La réponse que vous venez donner... de donner, puis-je l'entendre en disant : ce dont ils
5 avaient besoin, c'était de clairement identifier qu'ils étaient d'ailleurs et exclure le fait qu'ils
6 n'étaient pas centrafricains, que les soldats n'étaient pas centrafricains ; est-ce que c'est de ça que
7 vous parlez ?

8 R. Tout à fait, Monsieur. C'est un résumé de ce que j'ai dit.

9 Q. Oui, je ne pourrai malheureusement que faire des résumés de ce que vous dites.

10 Professeur, très rapidement, quelques questions sur le français.

11 Peut-on considérer que la véritable langue commune entre les habitants de Centrafrique d'une
12 part et ceux du Congo d'autre part, c'est le français finalement ?

13 R. Pouvez-vous répéter votre question ?

14 Q. Je voulais dire ceci : est-ce que l'on peut dire que, finalement, lorsqu'un Centrafricain doit
15 communiquer avec un Congolais, peut-être que le plus facile ou la langue la plus commune aux
16 deux, c'est le français ?

17 R. Eh bien, je me félicite de vous avoir demandé de reposer la question. Entre les Centrafricains
18 et les Congolais, oui. Je dirais que la langue était le français, certaines variétés de la langue,
19 parce que certains n'ont pas du tout de compétence en français. Mais oui, le français serait leur
20 jargon, leur langue véhiculaire, leur langue de contact.

21 Q. Est-ce que le sango ou le lingala ont une influence sur l'accent d'une personne lorsqu'elle
22 parle français ? En d'autres termes, peut-on dire que quelqu'un dont la langue d'origine est le
23 lingala aura un accent différent lorsqu'il parle le français que quelqu'un dont la langue d'origine
24 est le sango ?

25 R. La réponse est oui. On m'a dit cela de manière catégorique. Le français, c'est du français. Un
26 Centrafricain, qui a fait des études, écoute les nouvelles. On écoute également des nouvelles en
27 français, venant de Kinshasa. Et on m'a dit que l'on pouvait dire, en les écoutant, que leur
28 langue maternelle, ou que leur langue commune, était différente des langues centrafricaines.

1 Q. Selon vous... pardon, vous vouliez dire quelque chose ?

2 R. Oui, je souhaitais ajouter quelque chose que je n'ai pas dit auparavant. Il y a plus que la
3 grammaire et le lexique pour identifier une langue, il y a la voix. Et avec un de mes amis à Paris,
4 j'ai utilisé le terme de « texture » — la sensation de la langue. Et je crois que j'ai enfin compris ce
5 qui fait que le néerlandais sonne différemment que l'allemand. Ce n'est pas uniquement le fait
6 que... eh bien, les phonèmes sont différents, mais il existe quelque chose dans la... dans la
7 manière dont on utilise sa bouche. Et j'ai remarqué que pour ce qui est des langues
8 centrafricaines, même chose.

9 Donc, pour moi, en tant que linguiste, c'est évident. Il est évident qu'un Congolais diffusant en
10 français aurait une sonorité différente ; ce n'est pas du tout magique.

11 Q. Est-ce que cela pourrait expliquer que certains témoins disent que les soldats congolais
12 parlaient mal français ou parlaient un français avec un drôle d'accent ?

13 R. Alors, bien sûr, j'ai accordé de l'attention à cette déclaration dans le document. Et je me suis
14 dit : que... que veut dire cette personne ? Est-ce qu'elle fait référence au vocabulaire, ou à autre
15 chose ? On ne peut être sûr. Mais quelque chose a été identifié... quelque chose a été identifié, et
16 je crois que la déclaration du témoin fut importante. C'est un élément de preuve très important
17 en matière d'identification de la langue.

18 M. BADIBANGA : Madame le Président, avec votre permission, je voudrais que nous passions à
19 huis clos partiel pour quelques minutes.

20 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur le greffier d'audience, s'il vous
21 plaît, passons à huis clos partiel.

22 **(Passage en audience à huis clos partiel à 17 h 49)* Reclassifié en audience publique

23 M. LE GREFFIER (interprétation) : Nous sommes à huis clos partiel.

24 M. BADIBANGA : Je... je vous remercie.

25 Est-ce que l'huissier d'audience pourrait faire apparaître sur les écrans le tableau qui figure à
26 l'annexe A du rapport, en page 14 ?

27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître, c'est un document qui ne peut
28 pas être diffusé ?

1 Monsieur le greffier d'audience, pouvez-vous demander à ce que les stores soient baissés ?

2 M. LE GREFFIER (interprétation) : Pourrions-nous avoir la référence exacte de l'annexe ?

3 M. BADIBANGA : La référence : CAR-OTP-0064-0319. En version française, pour les
4 participants : page 18, référence CAR-OTP-0064-0595.

5 Voilà.

6 Q. Professeur, est-ce que vous pouvez voir le tableau qui s'affiche à l'écran ?

7 LE TÉMOIN (interprétation) :

8 R. Oui.

9 Q. Juste pour votre information, nous ne souhaitons pas que ces informations soient visibles
10 pour le public. C'est pour ça qu'un volet a été baissé derrière vous, de manière à ce qu'on ne
11 puisse pas voir votre écran.

12 R. Je comprends.

13 Q. Nous sommes actuellement à huis clos partiel, ça veut dire que tout ce que vous dites ne sera
14 pas non plus entendu à l'extérieur de ce prétoire.

15 Vous pouvez donc mentionner les noms des témoins qui sont repris sur ce tableau, si vous jugez
16 nécessaire.

17 Professeur, pour la préparation de votre rapport, vous avez reçu de la documentation, dont des
18 auditions de témoins, des procès-verbaux d'audition ; est-ce exact ?

19 R. Oui.

20 Q. Est-ce que le tableau qui figure à l'annexe A de votre rapport, et qui actuellement est à
21 l'écran, est-ce que ce tableau présente le résultat de l'analyse de ces procès-verbaux ?

22 R. Oui, c'est le résultat de mon analyse.

23 Q. Voulez-vous brièvement présenter à la Cour ce tableau et nous dire quel objectif vous visiez
24 à travers cette analyse ?

25 R. J'appellerais cela une analyse sociolinguistique. J'ai tenté de déterminer ce qu'a vu ou
26 entendu un témoin, et, pour ce qui est de la langue, est-ce que cette personne aurait pu être
27 considérée comme ayant certaines compétences.

28 Monsieur, est-ce que l'on ne pourrait pas avoir mes abréviations, parce que là, on voit

1 « septembre de l'année passée », je vois « LI, 1 », « LI, 5 », et je ne me souviens plus à quoi cela
2 fait référence.

3 Q. Tout à fait.

4 En réalité, Professeur, les explications se trouvent un peu plus bas sur le tableau. Donc si... il y a
5 une légende.

6 R. Oui.

7 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Ce que mentionne le professeur, je crois
8 que cela figure à l'annexe B.

9 Q. La liste des abréviations, est-ce exact ?

10 LE TÉMOIN (interprétation) :

11 R. Oui.

12 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bien. Je pense que l'on peut afficher les
13 deux à l'écran, afin, eh bien, de faciliter la tâche au professeur.

14 Monsieur le greffier d'audience.

15 *(Discussion entre les juges sur le siège et le greffier d'audience)*

16 On me dit que ce n'est pas possible. Peut-être que l'on pourrait donner un exemplaire papier de
17 l'annexe B au professeur.

18 *(L'huissier d'audience s'exécute)*

19 LE TÉMOIN (interprétation) : Puis-je me permettre d'intervenir ? À la page 15, il y a un tableau
20 Ah ! Voilà.

21 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) :

22 Q. C'est cela que vous demandiez, Professeur ?

23 LE TÉMOIN (interprétation) :

24 R. Pardonnez-moi.

25 Ce que nous voyons là, sur cette page, page 14, dans le document qui m'a été transmis, il y a des
26 langues à... « langues » qui figurent dans la dernière colonne à droite. Lorsque le lingala est...
27 une importance dans les déclarations des témoins... en d'autres mots, lorsque le lingala, ce
28 terme, ressort dans les déclarations du témoin. Donc, « LI » veut dire lingala. Dans le corps de

1 texte, je dois expliquer le 1 et le 5 et leur signification.

2 Je me souviens, je crois que j'ai fait référence à l'évaluation américaine du Département d'État.

3 En 1965, j'étais coordinateur des langues pour les Peace Corps, et les volontaires qui apprenaient
4 le malawi. Et j'ai dû, eh bien, les tester et utiliser cette évaluation et les notes que nous
5 attribuons allaient de 1 à 5. Il y a donc, c'est ce que j'ai conclu, deux personnes qui pouvaient
6 parler, qui avaient connaissance pour parler. C'est comme cela que je comprends le tableau que
7 j'avais préparé.

8 M. BADIBANGA : Merci, Professeur. Et c'est certainement de ma faute. En réalité, ce que vous
9 venez de dire est écrit clairement en page 11 de votre rapport. Et donc, là, vous dites... vous
10 renvoyez, si vous voulez, au tableau. Mais je ne voulais pas mettre les mots dans votre bouche.
11 Voilà.

12 Q. J'ai demandé qu'on nous présente ce tableau parce que vous nous avez parlé tout à l'heure
13 des cinq niveaux d'identification. Est-ce que ces références lingala — 1 à 5 — pourraient, d'une
14 manière ou d'une autre, être assimilées à cette échelle que vous venez de nous présenter ?

15 LE TÉMOIN (interprétation) :

16 R. Oui. Pour le témoin n° 1, par exemple — et je n'ai pas besoin de citer son nom puisqu'ils sont
17 numérotés —, j'ai « LI », lingala, puis « 1 ». Donc, ce que je dis, c'est que cette personne a
18 suffisamment d'informations, une suffisante connaissance, une suffisante exposition pour
19 identifier le lingala, être familiarisée avec la langue.

20 Je pensais avoir donné la page. Dans le tableau, je n'ai pas donné le... la citation, mais je l'ai fait
21 dans le texte. Je vais vous laisser, à vous, un petit peu de travail à faire.

22 Donc, je n'ai pas indiqué la page ou la ligne réelle ; et j'aurais dû le faire, c'eût été utile. Mais je
23 l'ai fait dans mon rapport.

24 Q. Tout à fait. Cela apparaît à la lecture du rapport. Et à la version anglaise, ce sont les
25 pages 10 et 11. Et dans la version anglaise (*phon.*)... je n'ai pas le numéro de page tout de suite,
26 mais je pourrais le communiquer, si nécessaire.

27 Poursuivons, si vous le voulez bien, Professeur.

28 Tout à l'heure, vous nous avez dit que l'objectif de la langue, c'est, après tout, pour

1 communiquer ; j'entends par là, se rendre compréhensible.

2 Est-ce que vous voyez des raisons pour lesquelles des soldats centrafricains auraient pu utiliser
3 des expressions en lingala pour s'adresser à leurs concitoyens ?

4 R. Vous ai-je, vous, bien compris, Monsieur ? Vous parliez des soldats centrafricains ?

5 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur le témoin, pardon de vous
6 interrompre, mais la Défense souhaite intervenir.

7 M^e NKWEBE : Madame, je suis désolé de devoir faire une objection. Le témoin n'est pas expert
8 sur la question de savoir pourquoi des soldats du MLC peuvent s'adresser dans telle autre
9 langue à la population centrafricaine. Ce n'est pas ça le domaine de son expertise.

10 La question posée est de savoir si le témoin sait, peut comprendre, pour quelle raison des
11 soldats centrafricains peuvent s'adresser à la population centrafricaine dans une langue
12 donnée — précisément, en lingala. Ça, ce n'est pas le domaine d'expertise du témoin.

13 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur Badibanga, je crains d'être
14 d'accord avec l'intervention de la Défense, car vous demandez à un expert de spéculer sur
15 quelque chose ; et tel n'est pas l'objectif de son témoignage.

16 M. BADIBANGA : Madame le Président, je vais passer cette question.

17 Q. Professeur, je voudrais à présent vous citer une série d'expressions en français, que je vous
18 demande de bien vouloir traduire pour nous en sango, dans la mesure où vous nous avez dit
19 que vous parliez sango, et que ceci, je pense, nous aiderait à avancer dans la compréhension de
20 ce dossier. Est-ce que cela vous convient ?

21 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur, pardon, devrions-nous
22 poursuivre en... à huis clos partiel ?

23 M. BADIBANGA : Je suis désolé, Madame le Président, cela m'a échappé. Non, nous pouvons
24 revenir en audience publique.

25 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur le greffier d'audience, s'il vous
26 plaît.

27 *(Passage en audience publique à 18 h 07)*

28 *(Discussion entre les juges sur le siège et le greffier d'audience)*

- 1 M. LE GREFFIER (interprétation) : Nous sommes en audience publique.
- 2 M. BADIBANGA : Professeur... Pardon, Madame le Président, je constate que le volet reste
3 fermé derrière le témoin.
- 4 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Vous n'avez pas non plus demandé que
5 l'on retire le tableau de l'écran.
- 6 M. BADIBANGA : Je... je vous remercie de... de me rappeler effectivement à l'ordre.
- 7 Madame le Président, je n'ai plus, effectivement, besoin de ce document. Nous en avons tiré
8 tous les enseignements. Il peut donc être retiré.
- 9 Q. Professeur, je vous demandais si cela vous convenait que je vous propose quelques
10 expressions en français, et que je vous demande de bien vouloir les traduire pour nous en
11 sango ?
- 12 LE TÉMOIN (interprétation) :
- 13 R. Oui, je suis tout à fait disposé à le faire.
- 14 Q. Comment dit-on « bonjour », en sango ?
- 15 R. Il y a trois mots : *mbi bara mu* (*phon.*), mais c'est une forme de salut qui dépend de la relation
16 entre les personnes. Tout dépend si ces personnes se connaissent très bien ; dans ce cas, elles
17 pourront utiliser une autre expression.
- 18 Mais *mbi bara mu* (*phon.*) est la plus ancienne et la plus conventionnelle.
- 19 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur Badibanga, je suis vraiment
20 désolée de vous interrompre. Pourriez-vous, s'il vous plaît, expliquer à la Chambre la
21 pertinence de ce type de questions ? Souhaitez-vous que la Chambre analyse la question de
22 savoir si un témoin est en mesure de parler sango ou pas ?
- 23 M. BADIBANGA : Non, Madame le Président, bien entendu. Il se fait simplement qu'au cours
24 de divers témoignages, des témoins ont donné... ont rapporté des expressions qu'ils ont
25 entendues ou le sens qu'ils ont donné à ces expressions. Et, à chaque fois, il a été demandé à
26 ces... à ces témoins : « Est-ce que vous savez ce que cela voulait dire ? Comment savez-vous ce
27 que cela voulait dire ? »
- 28 Nous avons, ici, l'avantage d'avoir quelqu'un qui aurait pu simplement nous permettre de

1 déterminer si certaines des expressions, visiblement utilisées le plus souvent par les troupes du
2 MLC sur le territoire centrafricain, étaient du sango ou pas, sachant que la Défense nous dit que
3 ce que les témoins ont entendu n'était peut-être pas du lingala ou était peut-être une langue de
4 Centrafrique, ou toute autre langue, mais, en tout cas, qu'elle ne permet pas de dire que les
5 auteurs venaient du Congo. Voilà quel était l'objectif. Et j'avais quelques mots qui sont ceux, en
6 fait, qui ont été portés à votre connaissance, ici, tout au long des audiences depuis le mois de
7 novembre.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Si vous parlez de mots qui ont été
9 prétendument reconnus par certains des témoins, je suggérerais que, au moins, vous nous
10 donniez la référence car à défaut, la Chambre n'est pas en mesure d'analyser... de déterminer si
11 notre témoin, notre professeur, est en mesure de traduire un mot ou pas. Je crois que tel n'est
12 pas l'objet de l'audition. Mais si vous faites référence à des mots concrets, dont on dit qu'ils ont
13 été entendus par les témoins, dans ce cadre, nous pouvons voir quelle est la pertinence.

14 (*Discussion entre les juges sur le siège*)

15 (*Discussion entre les juges sur le siège et le greffier d'audience*)

16 Monsieur Badibanga, dans la mesure où nous n'avons pas de transcription en sango, tenez-en
17 compte.

18 M. BADIBANGA : Merci, Madame le Président.

19 Je vais en fait tacher de citer des expressions telles qu'elles ont été dites par les témoins. On vous
20 demande, bien entendu, à chaque fois la référence. Et je ne demanderai pas au témoin de les
21 traduire en sango, mais simplement je lui demanderai de nous dire si ces expressions sont en
22 sango ou dans une langue centrafricaine, à sa connaissance.

23 Ma première citation, c'est le mot « *yaka* ».

24 Et pour ce, Madame le Président, je réfère au *transcript* 41, en page 8. C'était lors de l'audition du
25 témoin 0022.

26 Q. Voulez-vous nous dire, Professeur, si l'expression « *yaka* » est une expression en... en sango
27 ou dans une des langues de Centrafrique ?

28 LE TÉMOIN (interprétation) :

1 R. Il y a un mot, non pas avec un ton bas mais avec un ton moyen ; oui, il y a un mot. Et si vous
2 le souhaitez, je pourrais vous en donner la définition. Cela signifie « jardin » ou « ferme ». Donc,
3 si une personne dit (*citation en sango*) : je vais travailler dans le jardin, je vais au jardin, au
4 champ.

5 Q. Professeur, est-ce que l'expression « *Pesa ngai mayi* » — et j'essaie de le prononcer sans le
6 moindre accent autant que possible — est une expression sango ou qu'est-ce que cela veut dire
7 en sango ?

8 Je parle du... ici du *transcript* 82, à la page 41.

9 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Liriss.

10 M^e NKWEBE : Pardonnez-moi, Madame.

11 Très honnêtement, je ne vois pas la pertinence de toutes ces questions. Si au moins, il y avait eu
12 une contestation là-dessus, mais il n'y a jamais eu de contestation sur les termes que
13 l'Accusation est en train de citer pour les faire traduire, ou les... les identifier auprès de l'expert.
14 J'aurais voulu qu'on m'explique la pertinence de ces questions.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Liriss, cette fois-ci, je ne peux être
16 d'accord avec vous.

17 Je pense que ceci est pertinent dans la mesure où plus de... d'un témoin a dit être en mesure
18 d'identifier le lingala du fait d'un mot ou un autre.

19 Il serait donc intéressant pour la Chambre d'entendre un expert en sango nous dire si ce mot est
20 du sango ou pas.

21 Le professeur vient de dire que cette expression « *yaka* » en sango signifiait : aller au champ.

22 LE TÉMOIN (interprétation) : Non. Excusez-moi, j'ai donné une phrase dans laquelle on
23 l'emploierait. Et j'ai dit, quand on disait « *yaka* », mais encore faut-il utiliser le bon ton. Le ton
24 moyen est celui que... que je connais. Je ne connais pas de mot « *yaka* » avec le ton haut ou le ton
25 bas.

26 Et le ton (*sic*) « *yaka* » avec le ton moyen signifie « jardin » ou « champ » ou « ferme ».

27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) :

28 Q. Y a-t-il un mot « *yaka* » en lingala ?

1 LE TÉMOIN (interprétation) :

2 R. Je n'en sais rien, Madame le Président.

3 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Vous pouvez reprendre, Monsieur.

4 M. BADIBANGA : Merci, Madame le Président.

5 Q. Je vous demandais, professeur, est ce que l'expression « *Pesa ngai mayi* » signifie quelque
6 chose en sango ?

7 La référence que j'avais donnée, c'est le *transcript* 82, page 41, version française.

8 LE TÉMOIN (interprétation) :

9 R. Monsieur, je n'ai pas le souvenir d'avoir lu ceci.

10 J'ai cité autre chose dans mon texte, il s'agit de « *Pesa ngai mbongo* ». Je ne sais pas. En lingala, il y
11 a deux tons.

12 Mais le rapport... le document, bien sûr, n'avait pas de ton.

13 Il s'agissait donc de « *Pesa ngai mbongo* » ; et d'après ce que je sais, ça, c'est du lingala. Et je le sais
14 parce que je connais ce mot « *ngai* » que j'ai vu très souvent dans des textes en bengala ou en
15 lingala. Je ne connais pas le verbe « *pesa* » mais il se termine par la voyelle « A » qui, dans les
16 verbes à l'impératif comme celui-ci, comme « marcher », « nettoyer », et cetera, ces verbes se
17 terminent par la voyelle « A ».

18 Et donc, votre mot avec « *pesa* » est censé dire « donner ».

19 Et quel était le second... le second mot ?

20 Q. Je répète, ma question était : est-ce que l'expression « *pesa ngai mayi* » est une expression
21 sango ou d'une langue de Centrafrique ?

22 R. Ah ! Ça y est, j'ai compris. La personne dit : « Donnez-moi de l'eau ». « *Mayi* », c'est l'eau. Je
23 ne me souviens pas de l'avoir vu dans les documents mais voilà ce que cela veut dire. Comme
24 vous le voyez, il y a le verbe, le pronom et l'objet, comme dans : donnez-moi de l'argent –
25 « *Pesa ngai mbongo* ».

26 Donc, ça, ce n'est pas une expression en sango.

27 Q. Tout à fait. Je ne vous demande pas, Professeur, de traduire ces expressions pour nous ; je
28 vous demande simplement de nous dire si elles sont de Centrafrique ou... ou du pays ?

1 Ma prochaine question est la phrase que vous avez mentionnée, donc, ou l'expression que vous
2 avez mentionnée : « *Pesa ngai mbongo* ».

3 Et là, Madame le Président... désolé, ma référence, c'est le *transcript* 64, page 28.

4 Donc, Professeur, est-ce que cette expression « *Pesa ngai mbongo* » est une expression en sango
5 ou d'une des langues de Centrafrique ?

6 R. Non.

7 Q. Parfait. L'expression suivante : « *mama a kufi* », c'est le *transcript* 82, page 53, version française.

8 Je répète, Professeur, « *mama a kufi* ». S'agit-il d'une expression sango ou d'une des langues de
9 Centrafrique ?

10 R. *Mama* pourrait être en lingala. En tout cas, c'est certainement le cas en sango. Oui.

11 L'expression n'est pas du sango. Je ne sais pas ce que signifie « *a* », je ne sais pas ce que signifie
12 « *kufi* ».

13 Q. Je vais passer à un autre point. Je pense qu'avec ceci, nous avons suffisamment d'indications.

14 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Monsieur, si vous me le permettez — et
15 pardon de vous interrompre —, dans l'expression précédente « *pesa ngai mbongo* », le professeur
16 dit qu'il ne s'agit pas d'une expression en sango.

17 Q. Le professeur sait-il à quelle autre langue appartient cette expression ?

18 LE TÉMOIN (interprétation) :

19 R. D'après la traduction, Madame le Président, je dirais qu'il s'agit d'une expression bantou. Le
20 mot *mbongo*, dans cette traduction, était argent. Je sais que cela vient d'une langue kikongo ; le
21 sango a un mot *mbongo*, avec un ton bas ou moyen. Mais pas *mbongo*. Et *ngai* est clairement un
22 mot bantou, à la première personne et au singulier. Donc, il doit s'agir d'un mot de
23 Centrafrique, d'un point de vue géographique, ou disons, un mot * bantou congolais, au sens de
24 la région.

25 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci beaucoup, Monsieur le Professeur.
26 Monsieur Badibanga.

27 M. BADIBANGA :

28 Q. Professeur, avec ces questions, j'arrive au terme de mon examen ou de l'entretien que nous

1 avions ensemble. Je voudrais, si vous voulez bien, reprendre quelques-unes des questions qui
2 vous ont été posées dans le cadre du mandat que vous avez reçu. Je vous demanderais
3 simplement de me donner des réponses très courtes, qui permettent de clôturer cet... cet
4 examen.

5 Et ces questions que vous avez reçues par mandat étaient les suivantes : des habitants de
6 Centrafrique, et de Bangui en particulier, sont-ils capables de reconnaître le lingala parlé par des
7 Congolais ?

8 LE TÉMOIN (interprétation) :

9 R. Oui.

10 Q. Comment un locuteur d'une des langues mentionnées serait-il en mesure de reconnaître
11 l'autre langue à l'oral ?

12 R. Vous m'avez demandé une réponse brève, Monsieur, et j'hésite parce que la réponse n'est pas
13 simple. Je veux dire qu'il y a différents facteurs, et je pensais les avoir mentionnés plus tôt à
14 l'occasion de ce témoignage. Je pourrais les répéter, mais je ne peux pas donner une réponse
15 simple.

16 En d'autres termes, je pense que les Centrafricains peuvent reconnaître le lingala, ou l'isongo de
17 Mbaki, comme étant une langue bantou ; ils ne sauraient pas qu'il s'agit d'une langue bantou. Ils
18 sauraient que c'est une langue différente des langues oubanguiennes. Et ils seraient en mesure
19 de ce faire, au vu de leur culture générale, parce qu'ils sont centrafricains. Ils pourraient
20 identifier le lingala, mais, bien entendu, il y aurait d'autres choses qui, peut être, contribueraient
21 à leur perception, à la perception des individus, et cetera. Mais finalement, ils diraient : « Oui, il
22 est là-bas, il n'est pas d'ici. »

23 Q. Il vous avait été posé également, dans le cadre de ce mandat, la question suivante : quelle est,
24 selon vous, la proportion de Centrafricains qui parlent le lingala ?

25 R. Monsieur, je n'ai pas le souvenir que ceci ait figuré dans le recensement de 1988... 1998. La
26 seule question sur les langues concernait le niveau de maîtrise du français et du sango. Donc, je
27 ne peux pas vous répondre.

28 La seule chose que je peux dire, c'est que c'est moins de un pour cent. Et le long de la rivière,

1 dans les terres, les gens ne connaîtraient pas, en revanche, le lingala, bien qu'ils puissent
2 connaître une langue congolaise.

3 Q. Professeur, vous dites, en guise de conclusion à votre rapport — et là, je prends la page 11, la
4 référence, en version anglaise, est CAR-OTP-0064-0316 —, vous dites, et je cite : « Les témoins
5 ont reconnu le lingala comme étant le dialecte des soldats. Collectivement, ils ont associé le
6 lingala à la RDC et à ses habitants. Ils ont identifié la langue parlée par les soldats du MLC
7 comme la langue des soldats, et ils ont assimilé la langue parlée par les soldats du MLC à celle
8 de la RDC. En guise de conclusion... en guise de conclusion, le lingala est un signifiant
9 (identifiant) de la force militaire à qui sont imputés les crimes commis au cours des événements
10 survenus en République centrafricaine en 2002 et 2003. » Professeur, est-ce que vous confirmez
11 cette conclusion ?

12 R. Lorsque j'en suis arrivé à cette partie de mon document, à la fin de mon document, j'ai... j'ai...
13 j'ai passé beaucoup d'heures à lire, à écrire, je me suis arrêté et je me suis dit : est-ce que je suis
14 en train de les informer ? Est-ce que je les aide à la Cour ? Qu'est-ce que je dis ? Et je dis la... la...
15 le lingala est un signifiant, un identifiant, de la force militaire qui aurait commis les exactions
16 pendant les années 2002, 2003 — les événements 2002, 2003 —, en république centrafricaine ; et
17 je confirme cela.

18 M. BADIBANGA : Je n'ai plus de questions pour ce témoin.

19 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci, Monsieur Badibanga.

20 Professeur, il nous reste à peu près 20 minutes. Je vais vous demander d'abord si nous pouvons
21 poursuivre avec l'interrogatoire des représentants légaux des victimes ou bien, si vous êtes trop
22 fatigué, on peut attendre lundi ; c'est à vous d'en décider, Professeur.

23 LE TÉMOIN (interprétation) : Madame le Président, il y a des parties de... de moi-même qui
24 sont encore fortes et solides. Mais j'aimerais mieux m'arrêter ici, et revenir plus frais lundi
25 matin.

26 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : La Chambre comprend parfaitement,
27 Monsieur le Professeur.

28 Nous vous remercions infiniment. Cela a été une déposition très longue, mais très intéressante

- 1 devant cette Chambre. Merci beaucoup.
- 2 Nous allons donc lever la séance pour aujourd'hui. Nous reprendrons lundi matin à 9 h 30, dans
- 3 cette même salle d'audience.
- 4 Avant de lever la séance et pour le procès-verbal, la Chambre aimerait que l'Unité des victimes
- 5 et des témoins donne à la Chambre un rapport le lundi matin, comme on l'a dit, avant 13 h –
- 6 avant 13 h, pendant la pause déjeuner.
- 7 Je remercie l'équipe de l'Accusation, les représentants légaux des victimes, l'équipe de la
- 8 Défense.
- 9 Maître Liriss ?
- 10 M^e NKWEBE : Madame, j'étais « distraite ». Je ne sais pas quelle est la question que vous avez
- 11 posée.
- 12 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Mais je n'ai pas posé de question, Maître
- 13 Liriss. J'ai vu que vous étiez debout, et donc, je vous demande si vous avez quelque chose à
- 14 dire.
- 15 M^e NKWEBE : Non, justement, j'étais juste en train de demander à... à notre gestionnaire du
- 16 bureau de savoir si la Chambre est informée que nous avons, contrairement à ce que nous
- 17 avons avancé, nous allions quand même interroger le P^r Samarin ; c'est ce que je demandais.
- 18 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : La Défense aura la possibilité
- 19 d'interroger le témoin lundi, juste après les représentants légaux des victimes, et pour le temps
- 20 nécessaire estimé par la Défense, comme toujours.
- 21 Merci beaucoup à l'équipe de la Défense, M. Jean-Pierre Bemba Gombo.
- 22 Je remercie beaucoup nos interprètes, nos sténotypistes.
- 23 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : Merci, Madame le Président.
- 24 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Avant de lever la séance, je vais inviter
- 25 l'huissier d'audience à raccompagner le témoin.
- 26 Et, Monsieur le Professeur, je vous souhaite un très agréable week-end, et qu'il permette de
- 27 vous reposer. Apparemment, il va faire très beau, vous avez de la chance.
- 28 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

- 1 L'audience est levée.
- 2 M. L'HUISSIER (interprétation) : Veuillez vous lever.
- 3 (L'audience est levée à 18 h 39)
- 4 RAPPORT DE CORRECTION
- 5 La correction suivante a été apportée à la transcription française par la Section de Traduction et
- 6 d'Interprétation de la Cour :
- 7 * Page 46 ligne 23:
- 8 « congolais » est corrigée par « bantou congolais ».
- 9 RAPPORT DE RECLASSIFICATION
- 10 En application de la deuxième ordonnance de la Chambre de première instance III, ICC-01/05-
- 11 01/08-2223, en date du 4 juin 2012, et des instructions contenues dans le courriel en date du 6
- 12 février 2014, la version de la transcription avec ses expurgations est rendue publique.